

Mars 2006  
n° 58

**Le Journal  
de  
l' A.F.I.L.S.**

**ASSOCIATION FRANÇAISE  
DES INTERPRÈTES EN LANGUE DES SIGNES  
254, RUE SAINT-JACQUES 75005 PARIS  
Site: <http://www.afils.fr> / E-mail: [contact@afils.fr](mailto:contact@afils.fr)**

L'équipe du Journal de l'AFILS :

- **la rédaction :** Florence ENCREVÉ,  
Isabelle GUICHERD, Emmanuelle  
KERUZORÉ, David LOBRY et Christophe  
RICONO

- **la mise en page :** Fabrice PENOT  
- **la relecture :** le CA et Gaëlle  
EICHELBERGER

L'équipe tient à remercier  
pour leur participation à ce n°:

- Maud COLIN  
- Julie GIRARD  
- Francis JEGGLI  
- Alexis KARACOSTAS  
- Claire LUCE  
- Aurore ZOUTU  
- les étudiants de l'ESIT, de Lille  
3 et de SERAC Formation / Paris  
8  
- SERAC Formation  
- l'Oeil et la Main  
- le CA de l'AFILS

La rédaction offre à chacun la  
possibilité de s'exprimer. Les  
écrits publiés restent cependant  
sous la seule responsabilité de  
leurs auteurs.

**Attention**  
**votre journal change de**  
**coordonnées !**

Adressez vos courriers à :  
Le Journal de l'AFILS  
Isabelle GUICHERD  
4, route de Saugues  
43000 ESPALY SAINT MARCEL

Ou encore :  
journaldefilms@club-internet.fr

**Possibilité d'obtenir les**  
**numéros compris entre les**  
**n°49 et 57**  
**Nous contacter !**

**Quant au numéro 48, il est**  
**consultable et téléchargeable**  
**gratuitement, comme**  
**d'autres documents, sur le**  
**site de l'AFILS :**

[www.afils.fr](http://www.afils.fr)

**Nous comptons**  
**actuellement 74**  
**abonnés !**

# SOMMAIRE

## L'EDITO

p. 3

## INFO AFILS

p. 4

- La journée « Portes Ouvertes » de l'AFILS, Marseille p. 4
- Une journée entre interprètes : AG + échanges p. 10
- Des nouvelles brèves du CA de l'AFILS p. 16
- Des nouvelles brèves des antennes régionales de l'AFILS p. 18

## QUE SONT-ILS DEVENUS ?

p. 19

- Enquête en Ile de France, sur les traces d'une ex-interprète p. 19

## JOURNEE INTERPRETATION ET SANTE MENTALE

p. 22

- Lettre de présentation de la journée, par Alexis KARACOSTAS p. 22
- Compte rendu des ateliers du matin, par Emmanuelle KERUZORÉ p. 23
- Compte rendu des ateliers de l'après-midi, par Florence ENCREVÉ p. 26
- Groupe de discussion sur le site de GESTES, par Alexis KARACOSTAS p. 29

## NÉOLOGISMONS !

p. 30

- Néologismes en Langue des Signes Française : [eugénisme] p. 31

## DIVERS

p. 33

- Compte rendu de la réunion SERAC formation/Paris 8 - tuteurs de stage p. 33
- Un cas d'école, par Francis JEGGLI p. 37
- Présentation des promotions 2006  
des trois formations d'interprètes français / LSF p. 39
- Programme de « l'Oeil et la Main », mars 2006 p. 45
- Parution de « Les Sourds existent-ils ? » de Bernard MOTTEZ p. 47
- Bulletin d'abonnement p. 49

# L'EDITO

**B**onjour à tous !

Voici le premier numéro de cette nouvelle année 2006 !

Beaucoup d'événements ont eu lieu ces trois derniers mois.

Tout d'abord, nous avons lancé un appel de détresse dans notre dernier édito... nous n'en pouvions plus. Depuis cet édito et les journées AFILS à Marseille, nous avons été entendus : l'équipe de rédaction se compose désormais de cinq membres motivés (Isabelle GUICHERD de l'Auvergne, Christophe RICONO de Bretagne, Emmanuelle KERUZORÉ de Poitou-Charentes, Florence ENCREVÉ de l'Ile de France et David LOBRY du Nord Pas-de-Calais). Nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux venus, assistés par la même équipe de relecture et par le même génie d'Xpress que dans les numéros précédents. Il faut avouer que tout ce beau monde apporte un nouveau souffle au journal !

Vous le constaterez sans doute en découvrant le sommaire de ce numéro...

En ce début d'année ont également eu lieu les journées AFILS, grand succès, dont vous trouverez un compte-rendu dans ces pages. Ces journées ont été l'occasion de tenir l'assemblée générale ordinaire de notre association. Vous pourrez également en lire le compte-rendu. Les projets de l'AFILS pour cette année 2006 sont nombreux : création d'un groupe de travail chargé de mettre à jour et de rendre plus attractif notre site, nomination d'interprètes référents " experts " dans un domaine, organisation d'archives des discussions débattues sur le net, proposition de rassembler les responsables régionaux, création de divers autres groupes de travail au sein de l'AFILS... lesquels n'attendent que des volontaires... L'AFILS cherche également des personnes motivées pour constituer le comité d'organisation d'une

prochaine Université d'Automne, laquelle sera une belle occasion de réunir les interprètes intéressés par des réflexions communes... avis aux amateurs !

Début février, une première journée de formation " Interprétation en santé mentale " a été organisée par le centre de formation continue du personnel hospitalier à Paris. Vous pourrez lire un compte-rendu détaillé de cette journée dans ce numéro. D'autres journées sont prévues. Espérons que nous pourrons à chaque fois envoyer un rédacteur qui en fasse le compte-rendu pour le journal...

Pour conclure, nous tenons encore une fois à remercier tous ceux qui nous ont aidé pour la rédaction et la fabrication de ce numéro. Mais vous aussi, chers lecteurs, n'hésitez pas ! Tous vos écrits sont les bienvenus. Transmettez-nous les coordonnées d'interprètes dont les mémoires vous semblent intéressants ! Aidez-nous à regrouper les écrits qui traitent de l'interprétation ! Envoyez-nous les néologismes dont vous voulez faire profiter vos collègues !

D'une façon plus générale, interprètes ou non, toutes vos remarques, toutes vos suggestions, toutes vos réactions sont attendus dans la toute nouvelle boîte mail du journal : [journaldelafils@club-internet.fr](mailto:journaldelafils@club-internet.fr)

D'avance, merci !

**La rédaction**

## **Jimmy LEIX**

**C'est avec une grande tristesse et une vive émotion que nous avons appris le décès de Jimmy LEIX, survenu samedi 18 février 2006.**

**Apprécié et reconnu de tous ceux qui l'ont rencontré pour sa gentillesse, son humour et sa passion de la langue des signes, Jimmy était aussi le mari de notre chère collègue Françoise LEIX-LEGAULT. Nous souhaitons par ces quelques lignes transmettre à ses amis, à sa famille et particulièrement à Françoise toutes nos condoléances.**

**L'inoubliable Jimmy restera dans nos mémoires.**

# INFOS AFILS

## LA JOURNÉE « PORTES OUVERTES » DE L'AFILS A MARSEILLE, LE SAMEDI 14 JANVIER 2006

Cette année, les Journées AFILS se déroulaient à Marseille. Cela s'annonçait comme une véritable expédition vers l'exotisme et le soleil. L'occasion aussi pour des interprètes venus de toutes les régions de France de se retrouver et de faire connaître leur métier aux différents usagers, sourds et entendants. Précisons que la bienveillance des organisatrices de l'antenne AFILS Sud ne s'est pas limitée à l'organisation logistique. Elles se sont également préoccupées de trouver des solutions d'hébergements et de transports pour certains membres de l'association. En échange, un peu d'aide dans la préparation, le tout dans la bonne humeur, et sous le soleil.

Dès le matin, on a pu observer un rassemblement d'interprètes se diriger vers l'Institut de Formation des Soins Infirmiers, dans le centre de la cité phocéenne. Dans le groupe des organisateurs, Carole GUTMAN, la « reine des clés », a été accueillie avec chaleur. On a préparé les deux salles qui nous étaient allouées et disposé le confort minimum (toute la gamme du petit déjeuner...). On peut dire qu'on était choyés.

David LOBRY

### **L'accueil des participants, Avec Virginie CHAUMENY et Marie IMBERT**

À partir de 9h, les portes s'ouvrent, on découvre un accueil brillamment orchestré par une sympathique équipe en charge d'accueillir le public venu de tous horizons pour participer aux journées AFILS. Cet espace convivial est un lieu de passage obligatoire avant de se diriger vers les différents ateliers. Chaque participant repart avec une plaquette «Interprète français/langue des signes : Mode d'emploi». Un tampon sur la main pour preuve de son inscription et l'on peut accéder au petit déjeuner : thé ou café, jus d'orange et viennoiseries.

Retrouvons les deux hôtesse d'accueil qui nous font part de leurs impressions :  
« Aucun souci à signaler à l'accueil ! Se porter candidates à l'accueil est une façon de contribuer à l'organisation des journées AFILS, il nous semble important de donner un coup de pouce et que tout le monde mette la main à la pâte. Depuis l'accueil nous avons constaté que le public était majoritairement composé d'interprètes venus de toutes les régions de France. Nous tenons à saluer les collègues qui sont venus nous relayer ponctuellement, ce qui nous a permis d'assister aux échanges ! »

### **LE MATIN, EN FRANÇAIS ORAL**

Cette première matinée est réservée aux entendants qui souhaitent échanger avec des interprètes et s'informer sur leur métier : usagers, apprenants de la langue des signes, stagiaires interprètes, etc. Beaucoup d'interprètes sont présents et quelques personnes viennent chercher des informations et des professionnels pour répondre à leurs questions. Même un sourd est présent. Il vient peut-être chercher des informations sur le métier d'interprète sourd ?

Sur les trois ateliers qui ont eu lieu cette matinée, nous n'avons obtenu qu'un seul compte-rendu :

## Compte rendu de l'atelier SHADOWING, Animé par Isabelle GUICHERD

« Dans l'atelier SHADOWING (« shadow » signifiant « ombre » en anglais), l'exercice proposé consistait à reproduire simultanément des dialogues enregistrés lors d'une émission radiophonique et écoutés au walkman.

Il s'agit là uniquement de répéter, en français, des débats exprimés également en français : nous sommes loin de l'interprétation, qui consiste à partir d'un discours énoncé dans une langue X, pour le reformuler dans une langue Y.

Cependant, le but de l'exercice est de faire prendre conscience aux non-interprètes de la difficulté à reproduire un message de façon intelligible pour les autres, sans rien omettre du contenu et en rendant compte des émotions, des intonations, tout en gardant sa concentration le plus longtemps possible sur la durée...

Cette expérience (plus ou moins facile, selon les gens) va ensuite permettre d'aborder des questions touchant à l'interprétation...

Or, dans les deux groupes qui ont pu être constitués pour l'atelier SHADOWING, seuls des interprètes étaient présents !

Voilà que l'atelier semblait tomber à l'eau : proposer à des interprètes de faire du SHADOWING paraissait, au premier abord, dérisoire !

Malgré tout, tout le monde a bien voulu jouer le jeu, et le walkman est passé de mains en mains : les interprètes n'ont évidemment pas eu de grosses difficultés pour réussir l'exercice et nous avons eu parfois de bonnes parties de rigolade quand l'un ou l'autre poussait l'exercice à reproduire même les accents des participants à l'émission de radio !

Cependant, au détour d'une difficulté ou d'une autre (pour articuler sans mâcher ses mots, pour se souvenir d'un nom propre inconnu ou encore lorsque les reparties écoutées donnaient envie de rire...), les interprètes se sont mis à faire des parallèles avec leur pratique professionnelle, et nous avons ainsi débattu autour des stratégies que nous mettons en place pour éviter les écueils auxquels nous sommes tous confrontés au quotidien.

Contre toute attente, l'exercice s'est finalement révélé être l'occasion d'échanges fructueux entre interprètes ! »

Isabelle GUICHERD

À midi, tout le monde est allé visiter les restaurants de Marseille.

### L'APRES-MIDI, EN LSF



Nous avons eu l'occasion d'écouter, en début d'après-midi, Christian COUDOURET (expert linguistique sourd) et Jean DRAGON (médecin signeur... ce jour traduit par Françoise LEIX-LEGAULT !) nous exposer « la santé en LSF » et les actions du pôle santé menées à l'hôpital de La Conception de Marseille.

Puis on s'est retrouvé à nouveau, toujours pour des ateliers. Petite modification, l'après-midi était ouverte à tous ceux qui sont en mesure de suivre les échanges en langue des signes : des sourds, bien sûr, mais aussi des entendants bilingues, interprètes ou non. Là encore, l'objectif est d'échanger avec les interprètes sur leur métier. Il y a beaucoup de monde et le comité organisateur a réussi à tout gérer de façon magistrale. Les ateliers ont été riches en échanges et en débats. Il y a eu des discussions sur le métier d'interprète, la pratique, les situations qui peuvent parfois apparaître et interroger aussi bien l'interprète que l'usager... On a essayé de répondre aux questions de chacun, et que chacun puisse s'exprimer, dans un temps limité, pour pouvoir faire participer le maximum de monde aux différents ateliers.

### Compte rendu de l'atelier SHADOWING, Animé par Isabelle GUICHERD et Béatrice ROUVIERE

« L'atelier SHADOWING consistait, encore une fois, à mettre les participants en position de reproduire les propos observés :



Béatrice ROUVIERE, formatrice sourde en langue des signes, marseillaise, signait un discours à l'attention d'un volontaire qui devait le répéter simultanément, toujours en langue des signes, à tous les autres participants de l'atelier (lesquels ne pouvaient pas voir l'histoire originale de Béatrice). Les consignes étaient : reprendre exactement tous les signes employés par Béatrice, y compris les mots épelés et les chiffres, sans omettre les expressions de son visage, en respectant les emplacements utilisés, les prises de rôle, etc. ... sans lâcher prise sur la durée.

Que les volontaires aient réussi ou non l'exercice, cela a toujours donné lieu à des échanges intéressants autour de ce que font (ou ne font pas) les interprètes quand ils travaillent.

Petit exemple de remarques faites par les sourds :

- Après avoir expérimenté la difficulté à reproduire simultanément la totalité du discours source : « *de toute façon, même pour les interprètes, c'est impossible de rendre la totalité d'un discours, un fort pourcentage passe nécessairement à la trappe...* ».

Glurps !

Fort brillamment, une interprète présente à l'atelier a démontré à quel point un discours tronqué de la moitié de son contenu est incompréhensible... avant de réassurer à chacun que, bien évidemment, nous devons toujours traduire la totalité de ce qui est dit ou signé !

Je ne résiste pas à l'envie de vous raconter une anecdote particulièrement savoureuse :

Dans un groupe, après qu'un volontaire ou deux aient tenté de répéter le discours de Béatrice, une jeune fille a demandé à pouvoir produire, à son tour, une histoire que quelqu'un d'autre reprendrait face au public. Une dame plus âgée a accepté de jouer le jeu. Ces deux personnes se connaissaient, l'une ayant été l'éducatrice de l'autre...

La jeune fille, improvisant complètement, est partie dans une histoire pour le moins grivoise, alignant des signes parfois vulgaires et mettant en scène des situations de plus en plus crues... contre toute attente, la dame plus âgée n'a pas cillé une seconde et est parvenue à répéter l'intégralité de cette histoire, malgré sa surprise devant de tels propos... et un public hilare face à elle !

A la fin de l'exercice, la pauvre volontaire a eu besoin d'un peu de temps pour se remettre de cette

épreuve, avant de revenir devant nous pour expliquer ce qu'elle avait ressenti : pleurant de rire à son tour, elle a affirmé qu'elle n'avait jamais utilisé un tel vocabulaire de toute sa vie, ne soupçonnant même pas en être capable !

Ce fut ainsi une belle occasion de mettre l'accent sur la nécessité, pour un interprète, de ne pas manifester sa surprise ou son désaccord lorsqu'il est amené à traduire des propos qui le choquent ou avec lesquels il n'est pas d'accord... »

Isabelle GUICHERD

### **Compte rendu de l'atelier DEONTOLOGIE, Animé par Véronique GEFFROY et Myriam SEILER**

« Nous avons mené trois différents temps de discussion, articulés chaque fois sur une présentation des principes déontologiques (neutralité, fidélité, secret professionnel) du métier et des adaptations nécessaires au dispositif (préparations, décalage, tours de parole, relais ou pause) pour que tout fonctionne le mieux possible. La situation marseillaise a bien sûr coloré l'ensemble de nos conversations.



Dans le premier groupe, le débat s'est orienté assez vite vers la différence entre interprète et interface. S'agit-il du même métier ? Les interfaces disent qu'ils adoptent les trois règles déontologiques que défendent les interprètes. Il semble donc que la différence n'existe pas vraiment. Pourtant, la fidélité ne suppose pas seulement d'être bilingue, il y a un apprentissage nécessaire pour assurer l'intégralité du message. Le secret professionnel est souvent comparé à celui d'autres professions (médecins, assistants sociaux, psychologues). Pour les interprètes, il a une spécificité et est tenu encore plus rigoureusement. La neutralité est aussi appliquée différemment dans chacun des deux cas.

La discussion était d'autant plus riche qu'une responsable d'un service marseillais était présente (il s'agit d'un service d'interprétation qui embauche des interfaces).

Dans le second groupe, le secret professionnel a été discuté, essentiellement en milieu médical. Fort aimablement, les Sourds se sont inquiétés de savoir si les interprètes trouvaient des lieux ou des gens pour soulager la charge émotive liée à leur activité professionnelle si particulière.

La question des financements nous a aussi bien occupés !!!

Une interface professionnelle était parmi nous et nous a aussi apporté son point de vue.

Dans le troisième groupe, les Sourds se sont inquiétés de la fidélité qu'ils peuvent difficilement vérifier puisqu'ils n'ont accès qu'à un seul versant des échanges. Des personnes sourdes se sont montrées dubitatives par rapport à la fidélité. Ils sont donc dans une confiance obligée dont les interprètes ont conscience. Pour autant, nous ne sommes pas interprètes pour Sourds et la discussion sur ce point a permis de clarifier les choses.

Là encore le secret professionnel a fait une apparition.

Décidemment... on aura rarement dit autant, sur l'interdiction qu'on a de dire !!! »

Véronique GEFFROY

## **Compte rendu de l'atelier QUESTIONS DIVERSES, Animé par Isabelle LOMBARD et Deborah VAYRETTE**

« Nous avons eu des échanges sur la maison du handicap et la loi du 11 février 2005 (loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées). Nous étions tous d'accord pour dire que cette loi était une avancée pour les sourds et pour le métier d'interprète mais que concrètement, elle serait longue à se mettre en place.

Précision d'une des personnes présentes : la maison du handicap n'est pas une maison des associations, elle accueillera la CDES et la COTOREP (ndlr : Les MDPH hébergent également le Site pour la Vie Autonome). Mais nous manquons tous, sourds et entendants, d'informations concrètes sur le fonctionnement exact de ces maisons départementales du handicap.

### **Questions sur ce qu'est l'AFILS, son rôle ? Si on a besoin d'un interprète, peut-on contacter l'AFILS ? Qui sont les membres de l'AFILS ?**

Et non l'AFILS n'est pas un service d'interprètes. Si nous recevons une demande d'interprète, nous dirigeons automatiquement la personne sur un service affilié. On peut trouver sur notre site la liste des services affiliés. Le rôle de l'AFILS est, entre autres, de permettre aux interprètes membres de se rencontrer, de discuter, d'échanger sur le métier, d'être représentatif des interprètes auprès du gouvernement et des administrations et également de faire de l'information auprès des sourds, des entendants, des futurs interprètes, des stagiaires LSF, etc.

Petit historique sur les changements de statuts qui ont eu lieu en 2000 et le fait qu'aujourd'hui seuls des interprètes ayant l'un des diplômes qui apparaît sur la liste annexe des statuts peut être membre. Ce qui nous permet aujourd'hui d'être plus forts au niveau de nos demandes et de nos revendications auprès du gouvernement, mais également d'avoir une image plus claire auprès de la communauté sourde.

### **Pourquoi y a-t-il si peu d'interprètes en France (environ 150) ?**

Plusieurs raisons expliquent la pénurie d'interprètes : tout d'abord les formations sont récentes et peu nombreuses (cf. ci-dessous). Ensuite il n'est pas forcément facile, même si on est motivé, de se payer une formation complète de LSF puis de couvrir les frais liés à la formation (les situations sont différentes en fonction des formations). Les conditions de travail sont difficiles et il est rappelé qu'un certain nombre d'interprètes sont inscrits à l'ASSEDIC et vivent de leurs indemnités, d'où une certaine lassitude et l'abandon du métier par de nombreux interprètes. Enfin, le problème de financement des interprétations n'est pas résolu dans la majorité des cas.

### **Pourquoi y a-t-il si peu de formations d'interprètes ? Comment se passe l'examen de fin de formation ?**

Il existe aujourd'hui quatre formations : deux à Paris, une à Lille, une à Toulouse et bientôt une cinquième à Rouen. Les formations se développent doucement, ce n'est pas évident de les mettre en place et ça prend du temps. L'examen de fin d'année à SERAC et à l'ESIT (pour Lille 3, nous n'avions personne pour répondre) se déroule devant un jury de sourds, d'interprètes en langue orale et d'interprètes en LSF. Ils jugent le niveau de LSF, le niveau de français et la technique d'interprétation.

### **Petit débat entre les personnes présentes sur le fait qu'à Marseille, les sourds se la « coulent douce » entre la pétanque et le pastis et qu'il est difficile de faire bouger les choses. De plus, ils préfèrent souvent faire appel plutôt à des interfaces qu'à des interprètes.**

Certains répondent qu'ils ont souvent la surprise de voir arriver une interface alors qu'ils avaient demandé un interprète, ou alors que les interfaces sont souvent plus disponibles que les interprètes, pas assez nombreux. D'autres rétorquent qu'on a le droit de refuser une interface et de réclamer un interprète, et qu'il faut le faire savoir si on n'est pas d'accord pour que ce soit un interface ou une personne « qui connaît la LSF » qui traduise. Les sourds ont le droit de montrer leur désaccord et de le faire savoir, c'est comme ça que l'administration ou le gouvernement tiendra compte de leurs besoins. Il y a eu également la question du prix, l'interface étant moins cher que l'interprète. Les sourds choisissent souvent de faire appel à un interface. Mais si les deux étaient au même tarif, c'est sûr, tous les sourds choisiraient l'interprète.



### Peut-on choisir son interprète ?

C'est possible en fonction du planning du service. Si l'interprète demandé(e) est disponible, il n'y a pas de raison d'en envoyer un(e) autre. Une des personnes regrette le manque d'adaptation des interprètes quand ils se retrouvent face à des sourds âgés ou ayant une langue des signes non « académique ». On lui explique que les cours de LSF enseignent une langue des signes « formatée » et qu'ensuite en formation nous n'avons pas beaucoup de temps pour rencontrer des sourds. Et lorsqu'on débute il faut du temps pour s'habituer aux différentes façons de signer.

Petit rappel : la présence d'un interprète ne résout pas TOUS les problèmes de communication. Le pont linguistique est assuré mais les incompréhensions peuvent persister ! A charge de la personne entendante ou sourde de dire qu'elle ne comprend pas.

L'exemple d'une situation de conférence est pris : le sujet n'a pas été compris de la plupart des sourds. Ceci dit, en fonction du sujet qui est abordé, il ne faut pas penser que les entendants comprennent forcément tout ce qui est dit. Cela ne relève plus de l'interprétation mais de la connaissance qu'ont les « auditeurs » du thème traité.

Un jeune homme sourd nous fait savoir que cela lui fait toujours bizarre quand c'est une voix de femme qui le traduit, il se rend compte aux expressions de visage des personnes que cela les fait un peu « tiquer » d'entendre une voix de femme alors qu'on est face à un homme. C'est encore pire quand c'est une interprétation via téléphone.

### Pourquoi y a-t-il si peu d'interprètes homme ?

On retrouve la même proportion d'hommes dans les cours de LSF... pourquoi ?

On nous fait également remarquer la difficulté de se retrouver face à un interprète que l'on connaît personnellement en dehors de son travail. Nous rappelons que nous sommes soumis au secret professionnel et que rien ne sort en dehors de la situation d'interprétation.

De plus, il y a toujours la possibilité de faire appel à un autre interprète.

Christian COUDOURET nous informe qu'une nouvelle association vient d'être créée, le CAS13 : Coordination des Associations de Sourds, qui rassemble toutes les associations du département pour être plus représentatifs face aux administrations et autres... Nous leur souhaitons bonne chance et un bel avenir.

Pour conclure ces ateliers, de nombreuses personnes nous demandent de renouveler ces journées d'informations, certains n'ont été avertis de cette journée qu'à la dernière minute et beaucoup ne sont pas venus parce qu'ils n'étaient sans doute pas au courant.

Nous serions très heureux de faire d'autres journées d'informations à Marseille, il suffit que les associations de la région nous contactent, nous sommes prêt à nous déplacer. »

Isabelle LOMBARD

Et en fin de journée, pour nous mettre l'eau à la bouche, juste avant d'attaquer l'apéritif, nous nous sommes tous régalés en écoutant et regardant, fascinés, des contes narrés simultanément en français et en LSF par deux merveilleuses conteuses :

Claire GRANJON (E) & Zohra ABDELGHEFFAR (S)



L'heure passant, on commence à voir se profiler le vrai profil du marseillais : celui qui aime profiter de la vie et bien vivre. On a droit à un punch où chacun peut rencontrer l'autre et où des discussions plus spécifiques peuvent prendre forme. Pour la soirée, c'est repas pizza pour les personnes qui s'étaient inscrites. Là, encore, une occasion d'échanger et de discuter, mais sur un registre plus léger.

## **UNE JOURNÉE ENTRE INTERPRÈTES A MARSEILLE, LE DIMANCHE 15 JANVIER 2006**

**LE MATIN, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFILS**

### **Extraits du PV de l'AG :**

#### **Rapport d'activités 2005 du CA**



#### **Formation Lille III**

Le diplôme d'interprète de Lille 3 a été ajouté sur la liste des formations reconnues par l'AFILS.

#### **Intervention dans les formations de LSF**

Plusieurs associations ont été intéressées par cette proposition mais nous n'avons pas pu répondre faute de disponibilités. Afin de faciliter ce style d'intervention, un document type est en cours d'élaboration grâce au travail des antennes AFILS.

#### **EFSLI**

L'AFILS était affiliée à l'EFSLI (European Forum Sign Language Interpreters) pour l'année 2005. L'adhésion est reconduite pour l'année 2006.

La prochaine Assemblée Générale de l'EFSLI se tiendra à Madrid : la présence de l'AFILS est à l'étude.

#### **Dépliant interprètes scolaires**

Le dépliant est finalisé et sera téléchargeable sur le site sous peu. Il est mis à disposition des interprètes et de tout professionnel travaillant avec des élèves sourds.

#### **Formation de l'UNAPEDA**

Suite à la demande d'Isabelle GUICHERD, rédactrice du JournAfils, le CA a rédigé un « courrier d'opinion » à propos de la formation que proposait l'UNAPEDA « Pourquoi interpréter rend fragile ? ». Cette formation était destinée aux « professionnels de la surdité en situation d'interprétation ». (voir le JournAfils n°56).

#### **Echanges avec la FNSF**

Nous leur avons adressé un courrier quant aux informations erronées et/ou dépassées qui se trouvaient dans « le livre de l'accès des personnes sourdes à la citoyenneté », paragraphe « interprètes », alors diffusé sur leur site.

En réponse, la FNSF nous demande de les rencontrer pour discuter de 3 points :

1. position de l'AFILS par rapport à la FNSF,
2. demande d'interprétation gratuite pour un RDV avec Mme MONTCHAMP,
3. demande d'interprétation gratuite pour le séminaire des étudiants qui a eu lieu le 2 avril.

Sur ce :

1. une rencontre avec M. FOURASTIER, président de la FNSF, a été l'occasion de réitérer notre désir de travail en collaboration sur des objectifs communs, sous condition d'une réelle prise en compte de nos points de vue,
2. L'AFILS a envoyé un mail au président de la fédération lui expliquant pourquoi nous refusons de traduire gracieusement ce type de rendez-vous : on ne peut pas rencontrer des personnes du gouvernement pour demander des subventions qui serviront à payer des interprètes qui « peuvent » traduire bénévolement lors de rendez-vous officiels !
3. La demande a été annulée puisque l'ensemble des échanges s'est finalement déroulé en langue des signes.

Suite à une pétition de la FNSF (Pétition nationale pour la représentation de la FNSF au CNCPPH, novembre 2005) dans laquelle la fédération se positionne comme représentante de nombreuses associations nationales dont l'AFILS :

Un premier email a été envoyé en retour pour signaler que les membres du CA ne souhaitent pas que le nom de l'AFILS apparaisse sur cette pétition, la fédération s'autoproclamant représentante de notre association sans échanges, ni demandes préalables.

Après une réponse de la FNSF nous informant qu'une demande d'autorisation d'être cité était jointe à la pétition (alors que le courrier était déjà diffusé largement... !), le CA décide de réagir de la façon suivante :

Envoi d'un 2ème mail répétant que nous ne sommes pas d'accord avec de telles méthodes. Cela ne semble pas avoir été pris en compte, la dite pétition circulant toujours telle quelle.

#### **Journée d'étude sur la télé interprétation**

Il a été envisagé de mettre en place une journée d'étude sur le thème de la « télé interprétation » en partenariat avec Web Sourd et Interprétis.

Une date qui convienne à tous n'a, malheureusement, pas pu être arrêtée !!!

Ce n'est que partie remise...

#### **Tarifs et conditions de travail**

Pour anticiper les futures discussions avec les ministères (en lien avec la mise en place d'un plan métier) nous souhaitons établir un récapitulatif des tarifs pratiqués par les services.

Ce travail est finalisé en Ile de France. Il reste à l'étendre à l'ensemble des régions.

Afin de faire un état des lieux national sur les conditions de travail, un groupe devrait être mis en place.

#### **Bilan du site Internet**

Les statuts ont été mis en ligne, ainsi que les coordonnées et logos des associations affiliées.

Les adresses mails des interprètes et des services sont « cliquables » depuis le registre.

Pour travailler sur les mises à jour du site de l'association, un groupe de travail sera constitué. Il aura aussi pour objectif de reprendre les différents textes accessibles à partir du site et de les remettre en forme.

#### **PV dans le JournAfils**

Suite à plusieurs remarques de lecteurs, il a été décidé de ne plus faire apparaître les PV dans le Journal. Cependant, certaines informations (du CA et des antennes) sont reprises pour être publiées sous formes de « brèves ».

#### **Présentation de l'AFILS**

Une présentation de l'association rassemblant les stagiaires interprètes de l'ESIT et de SERAC/Paris VIII a eu lieu le 25 mai 2005.

Cette même intervention a été renouvelée le 4 janvier dernier pour les promotions 2005-2006.

### **UNISDA**

L'AFILS a été invitée pour une intervention sur le métier d'interprète au congrès de l'UNISDA le 8 octobre 2005.

Une réunion de préparation s'est déroulée à l'initiative de Jérémie BOROY (Président de l'UNISDA). Y participaient les associations représentatives des interfaces (URAPEDA Rhône-Alpes et Poitou-Charentes), des interprètes (AFILS), des techniciens de l'écrit et des codeurs (ALPC) ainsi que des usagers. L'objectif était de discuter du plan métier proposé par l'état et de la place de chacun dans la nouvelle loi du 11 février 2005.

Devant le souhait des URAPEDA de créer une formation « d'accompagnateurs d'intégration pour déficients auditifs » (appellation non définitive qui remplacerait le terme d'interface), l'AFILS est intervenue pour signaler que cela était un non sens : il est impensable de pouvoir former en deux ans, comme cela est présenté, des personnes aux différents métiers de travailleur social (assistant social, éducateur, conseiller d'insertion...), d'interprète, de codeur, de preneur de note... alors qu'il existe déjà des cursus pour chacune de ces professions.

L'AFILS précise qu'il serait plus judicieux de proposer des spécialisations dans les différentes formations afin que le public sourd puisse faire appel à des professionnels qualifiés au même titre que les entendants.

### **Demande d'interprètes bénévoles par la Ligue des Droits des Sourds**

La LDS a pour projet un travail en collaboration avec l'association GENEPI qui œuvre pour la réinsertion sociale des personnes incarcérées via le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire. Afin de pouvoir les rencontrer, la LDS a contacté l'AFILS pour une demande d'interprètes bénévoles.

Sachant que lors de l'AG 2005 à Lyon, la LDS est intervenue à titre gracieux, sans contrepartie, le CA, à l'unanimité, a répondu favorablement.

Plusieurs interprètes se sont déjà portés volontaires. Nous sommes dans l'attente d'une date.

Une demande de même ordre concernait des rendez-vous avec le Ministère de la Justice. La LDS a approuvé notre position : c'est au Ministère de prendre en charge les interprètes pour de telles rencontres.

### **Sommet Méditerranéen et Européen des Sourds (SMES) à Montpellier**

L'AFILS n'était pas officiellement représentée, la présidente a quand même profité de ce rassemblement pour rencontrer différentes associations et distribuer des plaquettes AFILS.

Cela a aussi été l'occasion de promouvoir les journées AFILS 2006, à Marseille les 14 et 15 janvier.

### **Compte rendu des 48h de la mairie du 9ème à Paris**

Durant cet événement, des interprètes membres se sont relayés sur le stand de l'AFILS.

(Voir le Journal de l'AFILS n°57)

Nous avons répondu à de nombreuses questions sur le métier d'interprète ou sur notre association. Les plaquettes mises à disposition sont parties comme des petits pains.

Isabelle LOMBARD et Véronique GEFFROY ont présenté en séance plénière l'AFILS et le rôle de l'interprète français/LSF, SERAC se chargeant d'aborder les formations des interprètes.

### **Demande du CNEFEI**

Le CNEFEI, avec plusieurs partenaires (IVT, IRIS, Poitiers...) a pour projet la création d'un « Guide LSF et enseignement » : un fascicule de 50 pages qui servira de guide aux directeurs d'établissements, inspecteurs d'académie et autres professionnels de l'éducation.

Son but sera d'expliquer ce que sont les sourds, la LSF, l'interprétation scolaire...

La présence de l'AFILS est sollicitée sur la partie interprétation en milieu scolaire.

Guyline PARIS a été mandatée pour représenter l'AFILS.

### Plaquettes AFILS

Les plaquettes « interprète, mode d'emploi » et « interprète en milieu scolaire » sont régulièrement distribuées lorsque l'AFILS est présente ou représentée lors d'événements.

Ce moyen de communication et d'information semble bien fonctionner et être apprécié. C'est pourquoi, deux autres thèmes (interprétation de conférence, interprétation en milieu médical) seront traités sous cette forme grâce à la mise en place de groupes de travail.

### Composition du CA 2006

<b>Présidente :</b>	Isabelle LOMBARD
<b>Vice-présidente :</b>	Françoise LEIX-LEGAULT
<b>Trésorier :</b>	Fabrice PENOT
<b>Trésorière adjointe :</b>	Véronique GEFFROY
<b>Secrétaire :</b>	Audrey COURY
<b>Secrétaire adjointe :</b>	Evelyne RIGOT
<b>Conseillères :</b>	Béatrice BLONDEAU, chargée relations avec les services, Guylaine PARIS, chargée des dossiers interprétation scolaire et formation, Christine PEUCH, chargée du dossier pictogramme.

### Rapport des antennes régionales

✓ **Rhône-Alpes/Auvergne** : responsable régionale Magaly CARBONNIER  
Quelques rencontres ont eu lieu sans ordre du jour. Les échanges étaient riches.  
L'antenne va essayer de s'astreindre à des réunions plus régulières !

✓ **Nord** : responsable régionale Pénélope HOUWENAGHEL  
Le projet de rencontre avec des interprètes belges est reconduit sur l'année 2006.

✓ **Grand-Ouest** : responsable régionale Aurore ZOUTU  
La première action de sensibilisation s'est déroulée le 17 décembre 2005 en Bretagne, à Saint-Brieuc. C'est dans le foyer des sourds que « l'info interprètes » a eu lieu.  
Cette info n'est que la première d'une série, dans la mesure où de nombreux postes d'interprètes ont été créés et/ou pourvus récemment dans plusieurs villes de l'ouest (Saint-Brieuc, La Rochelle, Cholet). Les sourds et instances de ces régions sont mal, peu ou pas informés. Certains ne connaissent pas l'existence d'ILS dans leur ville, ou bien ne font pas appel à l'ILS par manque de connaissance du métier (ou parfois parce que l'URAPEDA est déjà bien implantée depuis longtemps... Ex : La Rochelle). Certaines conventions intéressantes ET importantes sont ainsi inexploitées (ex : CHU de La Rochelle)  
Suite à cette réflexion découlant d'un vécu quotidien, et après concertation, les membres AFILS Grand-Ouest se proposent d'accueillir les journées AFILS 2007.

✓ **Aquitaine** : responsable régional Jean-Luc GAUDIN  
Une présentation de l'AFILS et la mise en ligne d'informations sur le site INJS de Bordeaux est en projet.  
Une réflexion est en cours à propos des listes des experts auprès des tribunaux (quoi faire, quels critères de sélection...).

✓ **Ile de France** : responsable régionale Julie GIRARD  
Julie GIRARD a pris le relais de Francis JEGGLI en février 2005.  
6 réunions ont eu lieu depuis février 2005.  
Thèmes abordés : ILS et le droit à l'image, prise en charge des frais supplémentaires par rapport aux conditions de travail (début de vacation avant 9h comme il existe une majoration après 18h, frais de

transport avec véhicule personnel, immobilisations, déplacements, repas...)

Autres pistes de travail : Groupe de réflexion sur les conditions de travail et probables réunions entre services d'interprètes de la région.

✓ **Grand Est** : responsable régionale Christine PEUCH  
Christine, seule interprète de sa région, serait très contente d'accueillir de nouveaux collègues.

✓ **Sud** : responsable régional Carole GUTMAN  
Une rencontre avec le C.I.L. (Centre d'Interprétation et de Liaison, service « d'interprètes relationnels » sur Marseille) s'est déroulée, ainsi qu'une intervention auprès des étudiants d'Aix sur le thème « différences entre interprètes et interfaces ».  
Une réflexion est amorcée sur le problème des experts auprès des tribunaux.

Le CA de l'AFILS

### **Rapport du Journal de l'AFILS**

Avril 2005 à Janvier 2006

#### **Les abonnements**

- combien d'exemplaires envoyés?

n°55 d'avril 2005 = 77  
n°56 de juillet 2005 = 82  
n°57 de décembre 2005 = 76

- combien de journaux sont dus pour les numéros à paraître?

n°58 (prévu pour mars) = 48  
n°59 (prévu pour juin) = 38  
n°60 (prévu pour septembre) = 20  
n°61 (prévu pour décembre) = 3

- qui sont nos abonnés, du n° 55 au n°57?

<b>PARTICULIERS = 64</b>			
	<b>MEMBRES AFILS</b>	<b>AUTRE</b>	<b>TOTAL</b>
Interprètes	25	15	<b>40</b>
Etudiants, stagiaires interprètes		13	<b>13</b>
Particuliers sourds		5	<b>5</b>
Particuliers entendants		6	<b>6</b>

<b>SERVICES D'INTERPRÈTES, ASSOCIATIONS, INSTITUTS... = 24</b>			
	<b>AFFILIÉS AFILS</b>	<b>AUTRE</b>	<b>TOTAL</b>
Services d'interprètes	4	8	12
Formation d'interprètes		1	1
Instituts, centres, services		5	5
Autres associations		6	6

## L'APRES-MIDI, ECHANGES ET DEBATS



Après un buffet léger, les échanges ont repris entre les interprètes. Cette fois, il s'agissait de discuter d'un point plus particulier du métier : l'interprétation et le droit à l'image. En effet, de plus en plus souvent, l'interprète peut être amené à intervenir dans des conférences, des colloques, où sa prestation pourra être éventuellement filmée, enregistrée, voire diffusée. Des précisions ont été apportées sur les différentes situations possibles, sur les choses à faire, sur le droit que l'on a sur notre image, notre production et la diffusion de notre travail.

Il a été également discuté de faire des journées d'été (ou plutôt d'automne) pour les interprètes. Il y serait abordé différents thèmes autour de différents ateliers (notamment la visio-interprétation). Les dates des 7 et 8 octobre 2006 ont été fixées.

Ce week-end s'est terminé de façon studieuse, en rangeant les salles, en nettoyant les lieux et en laissant Carole, « la reine des clés », mettre la conclusion à ces deux journées, très riches en échanges et discussions entre interprètes, mais aussi avec les usagers.

**Au plaisir de se revoir tous ensemble l'an prochain.**

David LOBRY

## **DES NOUVELLES BRÈVES DU CA DE L'AFILS** **D'APRÈS LES PV DES DERNIÈRES RÉUNIONS DU CA**

### **Site Internet de l'AFILS**

Il sera réaménagé, rendu plus attractif, si possible agrémenté d'une vidéo de présentation de l'AFILS en LSF (à la demande des Sourds) et plus illustré. Tout ceci sera réalisé par un groupe de travail qui sera mis en place fin mars...

### **Interprètes référents «experts» dans un domaine**

L'AFILS souhaite référencer des interprètes spécialisés dans différentes thématiques (hôpitaux/pôles santé, scolarité, justice, psy/santé mentale, audiovisuel/droit à l'image, spectacle, législation, religion, LSF tactile... etc.). Ainsi les réponses à des demandes spécifiques dans ces domaines seront plus rapides et plus efficaces car renvoyées à ces experts.

### **Proposition de rassembler les responsables régionaux AFILS et le CA**

Il serait intéressant de réunir au moins une fois par an les responsables régionaux des antennes AFILS et le CA pour s'informer mutuellement, voir où en sont les groupes de travail dans les régions, dynamiser et impliquer les membres.

Cela permettra de faire des points réguliers et de pallier aux échanges virtuels qui nous donnent l'impression d'être, finalement, isolés dans nos régions/antennes respectives.

### **Situation des étudiants sourds**

La **Fédération Nationale des Sourds de France** nous a invités à une réunion le 2 février 2006, pour discuter de la situation des étudiants sourds face au retrait des AGEFIPH concernant le financement des besoins en aides humaines.

La première question abordée a été de savoir quelle structure est la plus à même de gérer les fonds qui seront attribués aux étudiants sourds afin de répondre à leurs besoins. Plusieurs propositions ont été faites, dont les rectorats.

Mais pour l'instant rien n'est encore à l'ordre du jour...

L'éducation Nationale avoue ne pas avoir de budget pour la rentrée 2006, elle renvoie la balle à la Caisse Nationale pour la Solidarité et l'Autonomie (CNSA)... qui répond, bien sûr, que ce n'est absolument pas son rôle !

Il serait intéressant d'avoir des chiffres concrets sur les besoins des étudiants sourds, savoir le nombre qu'ils sont, afin de pouvoir faire des statistiques.

L'idée d'un ticket unique (genre chèque) pour tous les étudiants a été abordée lors de la discussion.

Ces questions pourront être reprises et débattues lors du prochain séminaire de l'ETSF (**ET**udiants **S**ourds de **F**rance) qui devrait avoir lieu à Lyon le 1er avril 2006 et auquel l'AFILS est invitée.



### **Rencontre avec des interprètes belges**

Des interprètes belges, dont la présidente de l'association belge des interprètes en langue des signes, étaient présentes le 1er février lors de la rencontre «interprétation et santé mentale». Une rencontre avec elle est prévue autour du 15 mars...

### **Réflexion «interprètes / santé mentale»**

Suite à la proposition d'un partenariat entre GESTES et l'AFILS sur le sujet de l'interprétation et de la santé mentale, Alexis KARACOSTAS nous a demandé de participer à une réunion qui a eu lieu à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).

Le projet proposé par Alexis KARACOSTAS est un séminaire dont la thématique générale serait la surdité et les sujets proposés pour l'instant seraient « l'interprétation et la santé mentale » et « l'implant cochléaire ». Il faut réfléchir à la programmation et au contenu de ces colloques. C'est là que le partenariat entre l'AFILS et GESTES entre en pratique.

Le 1er février, a eu lieu également une journée « interprétation et santé mentale » organisée par les pôles santé. De nombreux interprètes étaient présents.

Vous pouvez lire des comptes rendus de cette journée, rédigés par Florence ENCREVÉ et Emmanuelle KERUZORÉ, en page 22 de ce journal.

### **Journées d'études : Université d'automne de l'AFILS**

L'AFILS a pour projet d'organiser une « Université d'Automne » les 7 et 8 octobre 2006, à Paris, pour permettre aux interprètes de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences et leurs pratiques. L'organisation est en cours...

Si vous souhaitez faire partie du comité d'organisation, vous pouvez contacter Déborah VAYRETTE (deub81@hotmail.com) et/ou Christophe RICONO (c.ricono@9online.fr).

Nous vous en dirons plus dans le prochain journal !

Le CA de l'AFILS

**DES NOUVELLES BRÈVES DES ANTENNES RÉGIONALES DE L'AFILS****ANTENNE ILE DE FRANCE**

Réunion AFILS Ile de France du 25/01/06. Les thèmes abordés furent les suivants :

✓ Conditions de travail en Ile de France,

Différences constatées entre les différents services de la région : une réflexion sera menée, ainsi qu'une étude afin d'améliorer les conditions de travail hors temps d'interprétation (c'est-à-dire concernant les transports, les repas et les majorations), en rencontrant prochainement les services qui souhaiteront participer à cette réflexion.

Elaboration d'un questionnaire à destination des interprètes afin de connaître leurs besoins.  
Des interprètes sont chargés, par services, de recueillir les infos auprès de leurs collègues.

✓ Compte rendu de l'Assemblée Générale de janvier 06 à Marseille.

✓ Dates des prochaines réunions, fixées jusqu'en juin

le 28/02/06

le 29/03/06

le 27/04/06

le 23/05/06

le 28/06/06

Ces réunions se dérouleront désormais au CPSAS.

Julie GIRARD, Responsable Régionale  
[juliegir@hotmail.com](mailto:juliegir@hotmail.com)

**ANTENNE GRAND-OUEST**

L'antenne AFILS GO s'est rassemblée pour la deuxième fois le 17 février dernier.

De nombreux membres n'ont pas pu y participer, mais nous sommes tout de même parvenus à en réunir cinq. Par ailleurs, nous avons eu le plaisir d'accueillir une stagiaire de Lille 3.

Deux membres nous quittent et rejoignent l'antenne Aquitaine, ils déménagent.

Nous attendons le 15 mars, date officielle de la diffusion du registre des membres AFILS, pour savoir exactement combien nous serons pour l'année 2006.

De nombreux sujets ont été soulevés cette fois encore.

Un projet réalisé par quatre membres GO et un membre IDF a été soumis, corrigé et accepté à l'unanimité par l'antenne GO. Il s'agit d'un document Power Point visant à servir de support lors des présentations du métier et de l'AFILS auprès de divers publics. Nous espérons obtenir l'accord et la validation du CA de l'AFILS pour utiliser ce support et le proposer aux autres antennes.

Une info interprète a déjà eu lieu à l'association des sourds de Saint Briec en décembre dernier, et une autre se profile le 11 mars 2006 à La Rochelle :

de 14h à 17h, Salle Amosse Barbot, 37 rue du collège 17000 LA ROCHELLE.

D'autres informations de ce genre auront certainement lieu tout au long de l'année.

Nous avons été très heureux d'apprendre que notre candidature pour accueillir les journées AFILS 2007 avait été retenue. Le lieu et les dates ne sont pas encore définis. Nous vous les ferons savoir dès que possible ! Des groupes de travail se sont d'ores et déjà constitués pour mener à bien l'organisation de cet événement.

A bientôt !

Si vous souhaitez contacter l'AFILS GO, à vos mails !!!

Contact : [tartaluga@yahoo.fr](mailto:tartaluga@yahoo.fr)

Aurore ZOUTU, Responsable Régionale

# QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Voici le second volet tant attendu de notre nouvelle rubrique !

Toujours en quête de comprendre comment et pourquoi les interprètes se reconvertissent, nous poursuivons méthodiquement notre tour de France...

Après la Bretagne, nos recherches nous mènent aujourd'hui en Ile de France : en effet, si vous étudiez attentivement le générique de l'émission hebdomadaire de France 5 « L'Oeil et la Main », vous verrez surgir le nom d'Alexandra MASBOU sous la rubrique « assistante de rédaction » !

Alexandra MASBOU ? Mais, ne serait-ce pas cette même Alexandra qui, interprète de profession, avait repris avec moi la rédaction du Journal de l'AFILS, voilà de ça... trois ans ? Trois ans déjà...

Isabelle GUICHERD

**Isabelle GUICHERD** : Salut Alex ! Alors, comment es-tu devenue interprète... et que faisais-tu avant ça ?

**Alexandra MASBOU** : La réponse la plus courte serait : « par hasard ». Mais bon, vous pourriez penser que je me défile ou que je n'ai pas lu la question jusqu'au bout et je sens bien qu'il faut vous en mettre un peu plus sous la dent, chers ex-collègues rédacteurs de l'excellent journal afilsien... Alors, voilà les détails : sortie de l'école de l'ENSATT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre, plus connue sous le nom de « l'école de la rue Blanche ») en 1991, j'ai travaillé comme comédienne jusqu'en 1998, date de la naissance de mon premier enfant. Durant ces années, pendant les périodes sans travail que connaissent tous les intermittents du spectacle, j'ai travaillé dans divers domaines en tant qu'intérimaire, puis comme assistante dans une maison d'édition, ainsi qu'à la conception de produits multimédia pour les enfants...



Alexandra MASBOU et Daniel ABBOU, co-animateur de l'émission

En 1999, j'ai enfin trouvé les moyens de réaliser un vieux rêve, dont l'origine mystérieuse remonte à l'enfance : apprendre la langue des signes. Je me suis naturellement tournée vers l'IVT, connue du monde du spectacle et y ai suivi les onze niveaux sur à peu près une année. J'ai abordé la langue des signes comme n'importe quelle autre langue (j'avais commencé le russe en deuxième langue puis opté pour le chinois, que j'ai poursuivi en DEUG à Paris VII), sans idée préconçue sur les sourds et sur la surdit . Je me souviens avec bonheur de la découverte de la langue, des sourds qui l'enseignaient et de cette nouvelle vision du monde qui s'ouvrait à moi.

Cette année-là (2000), SERAC mettait sur pied la première promotion de la formation *Professionnel Bilingue*, d'une durée de six mois et qui consistait globalement en une découverte du monde des sourds et en des cours intensifs de LSF. Souhaitant principalement améliorer mon niveau de LSF, j'ai rejoint l'inoubliable promotion PB1... Je vous souhaite d'avoir tous connu un groupe aussi sympa, une ambiance de travail aussi détendue que constructive, pendant les cours mais aussi en dehors... Une bonne partie des élèves visaient la formation d'interprète LSF/Français, et l'émulation m'a fait les suivre, toujours sans penser

en faire une profession. J'ai toujours aimé étudier, découvrir de nouveaux domaines et le contenu de la formation était très alléchant.

A ma grande surprise, j'ai été admise et j'ai obtenu mon diplôme après la soutenance du mémoire en septembre 2001. Je tiens à préciser que je dois tout ceci à l'amitié, à la fraternité d'un groupe qui m'a encouragée et aidée à tenir bon au cours de ces neuf mois.

**IG : Et ensuite, quel a été ton parcours professionnel, en tant qu'interprète ?**

**AM :** Dès septembre 2001, j'ai commencé à travailler à mi-temps pour l'Association Danièle Casanova, en tant qu'interprète scolaire au lycée Fernand Léger d'Argenteuil. C'est grâce à Guylaine PARIS que j'ai accepté : elle a su trouver les arguments pour me permettre d'y entraîner une copine de promo avec laquelle nous sommes partagées le poste. En effet, comme beaucoup d'interprètes, je redoutais les situations d'interprétation en classe et celles que j'avais eu l'occasion de rencontrer lors des stages ne m'avaient guère donné envie de m'y retrouver en tant que professionnelle. Mais les conditions de travail particulières et très bien cadrées, mises en place depuis plusieurs années par Guylaine au sein de classes d'élèves sourds, en collaboration étroite avec les professeurs, a su rendre cette expérience extrêmement enrichissante à tous les niveaux : du point de vue de la diversité et de la difficulté des contenus (vivent les soirées de prépa sur la méiose, la mitose et la transcription de l'ADN !!), mais aussi de la relation aux élèves, aux enseignants... Avoir un mi-temps dans un lieu fixe, entourée par des collègues interprètes m'a permis de trouver un équilibre avec mon deuxième statut de vacataire pour des services parisiens ; la vacation partage le mérite de la diversité avec celui des contraintes que l'on connaît : longs déplacements, manque de prépa et de suivi...

**IG : Que s'est-il passé pour que tu «raccroches» ?**

**AM :** Rien de précis, une fois de plus le hasard a créé l'opportunité. Je n'ai pas cherché à quitter ce métier que je n'ai pratiqué que trois ans, mais lorsqu'on m'a parlé du poste d'assistante de rédaction de l'Oeil et la Main, je n'ai toutefois pas hésité à postuler. Cette bifurcation vers l'interprétation s'était produite sans préméditation et ce qui m'importait vraiment, c'était la langue des signes. Le poste d'assistante de rédaction regroupe un nombre de tâches très diverses qui recoupent pour une grande part mes compétences utilisées et développées au cours de mon sinueux parcours professionnel et allie la pratique quotidienne de la langue des signes. De plus, il me permet de travailler au sein d'une équipe, ce qui pour moi faisait vraiment défaut au métier d'interprète. Ne plus jouer la comédie m'a moins manqué que le rapport à la troupe, à la réflexion commune, au partage et au regard porté sur mon travail. Si l'indépendance de l'interprète a des avantages réels, la solitude a été parfois pesante malgré les heures passées au téléphone avec des collègues compatissantes !



Alexandra et Sandrine HERMAN, directrice de collection de l'émission

**IG : En quoi consiste exactement ton nouveau travail d'assistante de rédaction ?**

**AM :** Je redoutais un peu la question... L'intérêt de la fonction un peu « fourre-tout » réside justement dans la diversité, mais je vais tâcher d'être concise en essayant de conserver le caractère chronologique de la fabrication de l'émission. Chacun étant tout à fait autonome sur son poste, je ne fais pas du tout de secrétariat (ou seulement le mien !), comme certains ont pu le penser. Il y a tout d'abord le travail qui concerne l'aspect éditorial (le contenu de l'émission) : j'assiste et prends en note la journée mensuelle de réunion du comité éditorial composé de sept personnes sourdes auxquelles sont soumises les idées de la rédaction pour les

thématiques à venir. J'assiste également aux premiers rendez-vous avec les réalisateurs, où leur est exposé le sujet et l'angle choisi pour le traiter. Je peux servir de ressource pour aiguiller les réalisateurs dans leurs recherches. Je fais un travail de relecture sur les textes d'intention écrits par les réalisateurs et sur les textes envoyés à France 5. Je m'occupe également de rédiger le contenu du site de l'émission (qui est très consulté), à savoir les résumés des films et toutes les infos complémentaires qui s'y rapportent et me demandent un important travail de recherche. Je transmets également ces résumés à tous nos interlocuteurs et aux «médiassourds» afin que le public soit informé des diffusions à venir.



Alexandra sur le plateau de tournage

Il y a ensuite l'aspect fabrication et suivi de la post-production des films (après le tournage). Au cours des journées de plateaux, où nous tournons les interventions d'Isabelle VOIZEUX et de Daniel ABBOU, je fais le travail de scripte et aussi un peu d'habilleuse ! Je relis le texte du film qui est entièrement traduit à l'écrit et adapté pour le sous-titrage et le doublage. J'assiste aux visionnages des films lors du dernier jour de montage ; je note le contenu des séquences pour préparer les résumés, je dresse la liste des voix dont nous aurons besoin. Je m'occupe également du doublage des voix des présentateurs et aussi des personnes sourdes qui sont dans les films : il s'agit de faire un peu de direction d'acteur pour rester fidèle à l'intention du locuteur (ça vous rappelle quelque chose, non ?) et aussi d'indiquer à l'ingénieur du son où caler la voix sur la langue des signes.

Voilà en gros en quoi consiste mon travail, sans entrer dans le détail du tout-venant qui ne manque pas de surgir chaque jour...

**IG : Ouahou ! En effet, tu ne dois pas avoir le temps de te laisser... Et qu'est-ce que cela te fait de ne plus être interprète... tout en côtoyant des interprètes tous les jours ?**

**AM :** Les premiers temps étaient étranges... il m'a fallu mettre de côté certains réflexes de traduction qui étaient comme automatiques ! Et puis, il faut retrouver une place participante, se réhabituer à prendre la parole et à donner son opinion. J'ai eu beaucoup de chance car tous les membres de l'équipe ont très bien joué le jeu de mettre de côté ma compétence d'interprète et ne m'ont jamais mise en porte à faux. Il faut dire que la qualité des interprètes de l'Oeil et la Main ne nécessite pas de coup de main supplémentaire, et ce malgré leur charge de travail. C'est bien sûr grâce à eux et à la complicité que j'entretenais déjà avec certaines que je me suis sentie rapidement dans mon élément ; de plus l'équipe était impatiente de voir arriver une assistante bilingue ! J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour les interprètes et c'est un vrai bonheur de les voir travailler au quotidien sur la longue chaîne de fabrication des films ; je leur tire mon chapeau et continue de beaucoup apprendre en les regardant travailler.

**IG : En somme, tu continues malgré tout à être très liée au monde des interprètes ?**

**AM :** Grâce à la présidente de l'AFILS (Isabelle LOMBARD, qui travaille aussi à l'Oeil et la Main), je reste informée, je continue de lire des mémoires d'interprètes pour la rubrique du journal et je me sens toujours aussi concernée par tout ce qui touche aux conditions de travail et à l'évolution de la reconnaissance de la profession.

**Merci Alex, et à très bientôt dans les pages de notre journal, alors !**

Photos prises par Maud COLIN

# INTERPRÉTATION EN SANTÉ MENTALE

## DIRE LA SANTÉ EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

### LETTRÉ DE PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

*Cette lettre était diffusée par mail quelques temps avant la journée d'étude...*

Bonjour à tou(te)s,

Toujours au sujet de la journée du 1er février sur le thème «Interprétation et santé mentale», je reprécise certains éléments et j'envoie cette lettre à un nombre plus conséquent de participants potentiels. N'hésitez pas à me donner des noms et adresses de personnes susceptibles d'être intéressées et entrant dans les critères de participation suivants.

#### Ce qui est sûr :

Journée ouverte réservée

- ✓ à tous les **membres des pôles** de soins pour sourds qui désirent y participer
- ✓ et, en dehors des pôles de soins, aux **interprètes** français/LSF et aux **soignants psy** concernés par les soins des sourds.

Lieu : 44 rue Jenner, 75013 Paris.

Horaire : de 9h à 17h.

Interprétation français/LSF assurée sur toute la journée.

Sur inscription (sans frais de participation).

Demande à envoyer à Mme Evelyne PARIS : [evelyne.paris@psl.ap-hop-paris.fr](mailto:evelyne.paris@psl.ap-hop-paris.fr)

Cette journée donnera lieu à un compte rendu assuré par Benoît MONGOURDIN, éventuellement assisté d'autres personnes.

Elle s'inscrit dans une série d'initiatives concernant le public défini plus haut et qui pourra comprendre la participation à une liste de discussion sur Internet, des rencontres plus fréquentes (plus limitées en participants) et d'autres journées d'étude.

#### Programme provisoire :

*9h-12h30* : matinée consacrée à l'analyse du livre de Sybille DE PURY : «Comment on dit dans ta langue ?»

- ✓ Introduction : Alexis KARACOSTAS et toute autre personne qui souhaite s'associer
- ✓ Exposé de Sybille DE PURY
- ✓ Débat avec l'auteur
- ✓ Pause
- ✓ Poursuite du débat jusqu'à la fin de la matinée

*13h30-17h* : Débat entre les participants sur des sujets à déterminer en fonction des questions qui pourraient m'être envoyées avant le 1er février et des questions soulevées pendant la matinée.

Entre autres : quelles sont les limites du travail d'interprète ?

Qu'est-ce qu'une médiation linguistique, par rapport à la médiation thérapeutique ?

A très bientôt...

Alexis KARACOSTAS

## INTERPRÉTATION EN SANTÉ MENTALE

### JOURNÉE DE RÉFLEXION : «INTERPRÉTATION EN SANTÉ MENTALE»

Mercredi 1er février 2006 :

Interprètes, psychologues, psychiatres et médiateurs se réunissent à Paris 13ème, dans le cadre d'une journée de réflexion sur le thème «Interprétation en santé mentale»

Centre de Formation Continue du Personnel Hospitalier.

Directeur pédagogique : Kine VEYER

Responsable pédagogique : Evelyne PARIS

Responsable pédagogique de la journée du 1er février 2006 : Alexis KARACOSTAS, psychiatre, service de médecine interne Groupe hospitalier Pitié/Salpêtrière.

#### COMPTE RENDU DES ATELIERS DU MATIN (9H30 - 12H30)

La matinée s'est déroulée en 3 actes :

- 1/ Introduction d'Alexis KARACOSTAS sur l'origine de cette réflexion,
- 2/ Présentation des recherches de Sybille DE PURY, linguiste, autour de son livre, Comment on dit dans ta langue? Pratiques ethno psychiatriques, Les empêcheurs de tourner en rond/Le Seuil, 2005,
- 3/ Débat suite à cette présentation.

#### 1/ Introduction d'Alexis KARACOSTAS

A. KARACOSTAS a commencé par rappeler le cadre dans lequel s'inscrivait la réflexion menée ce jour. Il s'agit d'abord d'une recherche personnelle sur les malentendus et l'identité culturelle dans l'exercice de sa profession, à laquelle s'est adjoint un engagement de l'AFILS sur le thème de l'interprétation en santé mentale.

En effet, l'interprète est un élément nouveau dans les consultations en santé mentale. La mise en place d'un tel dispositif vient de la prise de conscience de certains soignants lors d'entretiens médicaux / psychiatriques dans les pôles hospitaliers que, pour soigner, il faut la même langue que le patient. Pour l'interprète, le cadre (notamment déontologique) est important et c'est pourquoi une réflexion sur les limites, les marges de l'interprétation lors de ces consultations souhaitait être engagée. A ce titre, A. KARACOSTAS soulève la question suivante : médiation linguistique et interprétation sont elles dissociées ou mélangées ?

Vient alors une brève présentation du livre de S. DE PURY dont les deux points importants, selon KARACOSTAS, sont l'analyse des malentendus et la dénomination du monde. Il expose les deux points de la façon suivante:

1. *le malentendu* : recevoir, comprendre un message équivaut à une construction, une interprétation du sens. Il s'agit d'un travail actif de l'interlocuteur. Finalement, à la base de toute communication est l'incompréhension. Chaque locuteur doit se représenter l'intention de l'autre afin d'en comprendre pleinement le discours.
2. *la dénomination du monde* est variable selon les individus. Parler des choses est différent de mettre des étiquettes. Le monde donne le discours et inversement. Donc avec des conceptions différentes et des langues différentes, comment se comprendre ? On ne peut répondre complètement à cette question mais nous pouvons entamer un début de réflexion.

Suite à cette brève introduction de la journée, Sybille DE PURY a pris la parole afin de présenter ses travaux dans le but de susciter un échange avec la salle par la suite.

## **2/ Présentation des travaux de Sybille DE PURY**

Sybille DE PURY est linguiste, chercheuse au Centre d'Etudes sur les Langues Indigènes d'Amérique (CELIA) du CNRS. Son travail porte sur des langues orales des indiens qui tendent à disparaître. Parallèlement à ce travail, Sybille DE PURY s'est investie en tant qu'observatrice dans les consultations d'ethnopsychiatrie de Tobie NATHAN durant 6 ans. Afin de mieux appréhender l'ouvrage, pour ceux qui ne l'ont pas lu, voici la quatrième de couverture issue de la préface de T. NATHAN :

*« Qu'est ce que l'ethnopsychiatrie apporte à la psychologie ? Dans ce livre, ponctué de récits de cas, l'auteur montre que la diversité des langues et le passage obligé par la traduction, loin de générer de l'incompréhension, constituent au contraire un levier précieux pour échanger avec l'autre. Devant la résistance de certains mots à trouver leur équivalent, le dialogue entre les cultures devient possible comme l'exploration réciproques des mondes. De la friction entre plusieurs langues émerge alors tout un matériel psychique et culturel qui serait resté inaccessible à travers la seule utilisation du français. »*

S. DE PURY nous explique donc le dispositif mis en place pour ces consultations et l'objectif qui se trouve derrière.

Il s'agit d'une médiation interculturelle. L'idée de T. NATHAN est de créer un groupe. En effet, si en occident la maladie relève de l'intime, dans d'autres sociétés, elle est partagée par un groupe (famille, amis, proches...). Ainsi, le patient discute sa maladie telle qu'elle est dite dans sa langue et dans sa culture par l'intermédiaire de ce groupe. L'objectif annoncé est de parler dans la langue et de la langue du patient afin de faire surgir des références culturelles, des connaissances (que l'auteur qualifie de « textes ») propres à l'individu qui lui permettront de mieux accéder à ce qui est dit sur son état de santé. S. DE PURY relève qu'ici la communication fonctionne parce que patients et médecins sont motivés par leurs intérêts respectifs : être soigné et soigner.

Comment fonctionne le dispositif ?

Le groupe de consultation est composé du patient, de sa famille ou des proches, de médecins ethnopsychiatres, d'un traducteur formé à l'ethnopsychiatrie et natif du pays du patient. Parmi les médecins se trouve un médiateur, plus particulièrement chargé de recueillir les discours de chacun pour les simplifier (selon les termes de l'intervenante) à l'attention du traducteur. S. DE PURY explique que les médecins discutent du patient devant lui sans traduction. Ces informations sont ensuite reprises avec le traducteur qui lui même décide de ce qui est à traduire ou non pour le patient. C'est-à-dire qu'il estime ce qui va faire sens ou non dans les références culturelles du soigné. Le traducteur doit traduire la connaissance qui est derrière le mot pour accéder au but de la médiation qui est que les médecins comprennent les « textes » des patients et inversement. Pour cela il n'y a pas création d'un texte commun mais bien passage d'un « texte » à l'autre par la compréhension de la logique des références de chacun.

Afin d'étayer ses propos, S. DE PURY présente de courtes séquences vidéos, enregistrées lors d'une consultation médicale. Sur ces vidéos, nous constatons l'utilisation de la troisième personne pour parler du patient présent. La linguiste explique que l'utilisation du « il » est selon eux le moyen de permettre à la personne de mieux s'impliquer dans la discussion. Par l'utilisation du « il », le groupe crée un contexte dans lequel le patient s'inscrit avec ses opinions. Dans cette projection, se découvre également le fonctionnement du dispositif, à savoir : discussion entre médecins sur l'état de santé du patient, puis réflexion avec le traducteur sur les choix à faire en terme de traduction, échanges entre le patient et le traducteur. Le traducteur explique ensuite les causes de l'épidémie sous le contrôle du patient qui s'avère comprendre également le français.

C'est sur la diffusion de ces images que la présentation de S. de Pury se termine et que s'engage le débat.



### 3/ Débat

Les questions, remarques et observations furent nombreuses mais le dialogue entre S. DE PURY et la salle fut mitigé... il s'est avéré, en effet, que la majorité des présents (notamment interprètes) et l'intervenante n'ont pas su s'accorder sur la pertinence du dispositif.

Les interventions des interprètes ont essentiellement porté sur 3 points :

1. la place du patient dans la consultation et plus particulièrement l'utilisation du « il »
2. la différence entre interprétation culturelle et linguistique
3. la confusion entre médiation et interprétation

Majoritairement, les interprètes ont exprimé leur désapprobation quant à l'utilisation de la troisième personne pour s'adresser au patient. Si certains ont reconnu y avoir recours dans des cas particuliers tels que la traduction de délires ou d'entretiens téléphoniques, il a surtout été exposé que dans le cadre de la surdit , l'utilisation du « il » en interpr tation serait une r gression de 20 ans dans l' volution de notre m tier. Les enjeux de l'utilisation du « je », afin de permettre   chacun de prendre son r le dans l'interaction et de reconnaître aux sourds leur individualit  pleine et enti re, ont donc  t  expos s   S. DE PURY, non inform e de l'histoire des sourds. Il a  t  fait le reproche que dans cette situation de m diation, le patient ne comprend que partiellement le discours. Devant la grogne des interpr tes de voir ainsi le patient mis   l' cart des discussions qui le concernent, la linguiste a pr cis  que le dispositif pr sent  am ne   des r sultats dans ce type de situation. Qu'il s'agit d'une m thodologie approuv e par un groupe de travail mais en rien impos e comme solution.

Les deux points sur interpr tation culturelle et linguistique et m diation/interpr tation se sont assimil s dans diverses r flexions. Les interpr tes ont cautionn  la n cessit  d'une interpr tation culturelle mais se sont  tonn s de la quasi absence d'interpr tation purement linguistique dans les extraits vid os pr sent s. Dans ces s quences, l'image que renvoyait le traducteur  tait plus assimil e   un m diateur qu'  un interpr te. Certains ont donc r -expliqu  le r le de l'interpr te tel qu'il est d fini par notre profession. A savoir : interpr ter un message sans s'attarder sur les r elles capacit s de compr hension de la personne. D'o  la r flexion autour de la m diation, alors exerc e par un m diateur sourd qui lui pourra expliquer, adapter le discours aux connaissances du patient. Mais dans ces situations chacun a bien son r le propre d'interpr te et de m diateur, et tous les locuteurs en pr sence sont maintenus dans leur expression individuelle.

Les autres intervenants ont eu des analyses de la situation diff rentes,  manant bien s r d'une pratique diff rente.

Pour une m diatrice sourde, la notion de « texte » invoqu e par S. DE PURY fut une v ritable r v lation. Il lui semblait qu'enfin quelqu'un comprenait la n cessit  de se pencher sur la conceptualisation diff rente que peuvent avoir les individus et dans sa situation particuli re les sourds. La m diation culturelle est pour elle la solution pour arriver   comprendre les personnes au plus pr s de ce qu'elles sont.

Une autre s'est plus particuli rement exprim e sur le m diateur pair dans le cadre d'une consultation avec un patient sourd. En effet, si l'interpr te facilite l'acc s   un discours, le m diateur sourd, lui, encourage   l'autonomie du patient parce qu'ils sont du m me groupe. En percevant les difficult s de la personne li es   sa condition, son  ducation, en expliquant, reprenant le discours traduit, il montre au patient sourd la possibilit  de prendre pleinement son r le dans cette situation qui le concerne.

Une assistante sociale a relev  dans le dispositif pr sent  par S. DE PURY, la remise en cause de l'interaction entre patient et structure hospitali re, source d'incommunicabilit  par excellence. En cela, la m thodologie est   retenir.

Une psychologue s'est questionn e sur la r ussite du dispositif, c'est   dire   l'expression du patient, non du fait de la traduction mais plut t du simple fait que les personnes en pr sence ont l'envie d' changer et de s'int resser   lui. Un climat de confiance est alors instaur  permettant une plus libre expression que dans un entretien m dical formel.

Si les échanges de cette matinée ont été source de frustrations pour certains (l'intercompréhension de la logique des textes des interprètes, des psychologues et des linguistes étant parfois difficile, relevait une psychologue), de remises en cause ou de nouvelles réflexions pour d'autres, la nécessité d'une médiation était acquise pour tous. A savoir maintenant qui tient ce rôle de médiateur ?

Emmanuelle KERUZORÉ

### COMPTE RENDU DES ATELIERS DE L'APRES-MIDI (13H30 - 17H)

L'après-midi, deux ateliers étaient organisés :

- 1/ Quels rapports entre médiation linguistique et médiation thérapeutique ?
- 2/ Quelles limites au travail d'interprète ?

Ce PV ne concerne que ce second atelier.

Une vingtaine d'interprètes, une quinzaine de psychologues, psychiatres, psychothérapeutes et quelques médiateurs sourds étaient présents à l'atelier consacré à l'interprétation et géré par Alexis KARACOSTAS.

L'atelier s'est déroulé sous forme de débats qui ont tourné autour de quatre thèmes principaux :

- 1/ Réactions sur l'exposé du matin.
- 2/ Présentation des différents fonctionnements des consultations en santé mentale, avec ou sans interprète.
- 3/ Le travail de l'interprète dans ces consultations en santé mentale.
- 4/ L'après formation.

#### **1/ Réactions sur l'exposé du matin**

Les réactions sont mitigées.

Certains participants (particulièrement des psychologues) ont trouvé intéressant de questionner le dispositif actuel en le comparant avec l'organisation exposée par Sybille DE PURY. En effet, des situations nouvelles peuvent amener des patients qui ne communiquent pas à s'exprimer plus facilement. Voir d'autres personnes débattre peut inciter à dire quelque chose. Le dispositif ethno psychiatrique de Tobie NATHAN est fondé sur le principe dit, en Afrique, « du marché ». Dès qu'une personne a un problème, elle va au marché pour en parler ; ainsi tout le monde participe et réfléchit à son problème. Tobie NATHAN a remarqué que le travail en individuel et les théories habituelles comme celles de FREUD ne convenaient pas à ses patients d'origine africaine. Il a donc développé un dispositif, en santé mentale, qui utilise le « savoir partagé ». Il s'agit de discuter ensemble, chacun avec ses pratiques. Le traducteur décrit dans l'exposé du matin joue un rôle de médiateur. Il fait le lien entre les deux mondes. En fait, il n'est pas que traducteur. Il est plus particulièrement co-thérapeute. En elle-même sa présence peut être un modèle et se révéler thérapeutique.

D'autres participants (plutôt des interprètes) ont estimé que ce dispositif ne peut s'appliquer strictement à l'interprétation en langue des signes. En effet, les interprètes ont fait le choix il y a maintenant vingt ans de ne pas entrer dans ce rôle de médiateur et de co-thérapeute. La présence d'un interprète qui traduit tout ce qui se dit sans donner son avis sur ce qu'il traduit est indispensable. Par contre, la présence d'une personne compétente en langue et en analyse du discours peut être nécessaire pour faire le relais entre deux mondes. Les personnes les plus à même de tenir ce rôle semblent bien être les médiateurs sourds.

## **2/ Présentation des différents fonctionnements des consultations en santé mentale, avec ou sans interprète :**

A Lille, les psychologues travaillent en individuel sans interprète. Lorsqu'ils sont dans une situation difficile, ils font appel à des collègues sourds. Si un interprète est appelé, un médiateur sourd est systématiquement présent. Ce médiateur sourd est en première ligne, c'est lui qui devient co-thérapeute. Cela permet à l'interprète de rester à sa place.

A Paris, à Sainte-Anne, il n'y a pas de consultation avec interprète, car cela ne fonctionne pas. Selon l'équipe des soignants, la neutralité de l'interprète gêne le travail du psychiatre.

Aux Ulis, en région parisienne, le service de consultation en santé mentale fonctionne depuis 15 ans avec interprètes. Selon l'équipe, la présence d'interprète n'a jamais gêné le travail de thérapie. Prendre un interprète montre déjà que les thérapeutes tentent de travailler en prenant en compte l'altérité du patient.

A Paris, à la Salpêtrière, des interprètes sont parfois présents, lorsque le patient n'est pas reçu seul, mais avec son groupe (familial, en général).

## **3/ Le travail de l'interprète en santé mentale :**

Dès le début des échanges, la question se pose de savoir si les interprètes ont leur place en santé mentale. Certes, de fait ils y sont présents. Il semble alors important d'y réfléchir.

Les patients sourds investissent la personne de l'interprète, qu'ils le veuillent ou non. Ce n'est pas véritablement du transfert, mais cela s'y apparente. Avoir toujours le même interprète n'est-ce pas déjà entrer dans un dispositif de co-thérapie ? Les thérapeutes doivent-ils accepter de répondre à la demande d'un patient qui préfère tel ou tel interprète ?

Par ailleurs, l'interprète doit aussi se protéger face à un délire, par exemple, au même titre que le thérapeute. Les thérapeutes qui ont l'habitude de fonctionner avec interprète estiment important de prendre un petit temps pour discuter avec l'interprète après la situation. Cela n'est cependant ni officiel, ni systématique. Par exemple, si l'interprète se rend compte qu'il s'est trompé dans sa traduction, il est important qu'il puisse le signaler après l'entretien, sans se sentir jugé, mais pour que cela soit repris dans les prochains entretiens. Cet échange porte uniquement sur le travail de l'interprète. Les interprètes expriment s'ils ont eu des difficultés ou s'ils se sont sentis troublés. Il ne s'agit pas de donner un avis sur la situation, ce n'est pas un travail de co-thérapie, mais bien de prendre du recul sur l'interprétation qui vient d'être effectuée.

Par rapport à un délire ou à une production incohérente, certains thérapeutes regrettent le fait que les interprètes cherchent toujours à construire du sens. Certains aimeraient n'entendre que des suites de mots même à l'apparence dénuée de sens. Ils demandent alors aux interprètes d'être au plus près du « texte ».

La question du regard est également importante. Le patient sourd peut éviter d'être en communication avec son thérapeute, en regardant uniquement l'interprète. En santé mentale, les entretiens se répètent. L'interprète qui change à chaque fois ne voit pas les changements entre les entretiens. Or le thérapeute, lui, les voit. Et quand il cherche à se rapprocher du patient, par exemple en le regardant ou en intervenant avec quelques signes pour montrer qu'il est à l'écoute, le regard du patient revient automatiquement vers lui.

Chaque thérapeute utilise ses propres outils de travail, son cadre, dans lequel l'interprète est inclus ou non. Cependant, les interprètes qui arrivent sur une situation inédite aimeraient connaître ces outils de travail, ces fonctionnements. Peut-être en rencontrant le thérapeute avant l'entretien, à la fois pour chercher à connaître son fonctionnement et aussi pour lui expliquer le travail de l'interprète, le fait que parfois il émet des hypothèses sur ce qu'il comprend.

L'exemple de l'expertise psychiatrique auprès des tribunaux est abordé. La responsabilité semble lourde aux interprètes. Mais il est toujours difficile de refuser une interprétation, même si les interprètes ont ce droit. Cependant, les thérapeutes estiment que les interprètes accordent trop d'importance au choix des mots. Ce choix est certes important, mais les thérapeutes ne se fondent pas uniquement sur les mots pour établir un diagnostic. La place de l'interprète est donc importante mais à relativiser.

#### **4/ L'après-formation :**

Etant donné la richesse des débats et la multiplicité des thèmes à aborder, il semble évident qu'une seule journée de formation ne suffit pas pour traiter de l'interprétation et de la santé mentale. Alexis KARACOSTAS propose donc la création d'un séminaire (sous la forme d'entretiens réguliers). D'un côté, l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) souhaite s'ouvrir à un nouveau public. Elle est présente à Paris, à Toulouse, à Marseille et à Lyon. Les interprètes aimeraient également se retrouver entre eux. Ce qui pourrait être possible dans le cadre de l'AFILS. Par ailleurs, l'association GESTES se réorganise et projette de créer des groupes de travail et des listes de discussions.

Alexis KARACOSTAS propose donc de créer un partenariat entre l'EHESS, GESTES, l'AFILS, les pôles de l'APHP et l'université de Paris 8. Plusieurs formes de rencontres sont possibles : une liste de discussions ouvertes à tous les professionnels concernés par la santé mentale (donc tous les interprètes qui le souhaitent), un séminaire régulier à Paris et des journées d'études, comme celle qui va avoir lieu en octobre prochain sur Bernard MOTTEZ et celle de juin 2007 sur les implants cochléaires et la linguistique. Des questions sont encore à éclaircir, notamment si les séminaires organisés au sein de l'EHESS entreront dans le cadre de la formation continue.

Un prochain rendez-vous est fixé pour les interprètes le 15 mars 2006, date de la prochaine formation de l'APHP. Les réservations sont à effectuer auprès de Madame PARIS, responsable de la formation.

Florence ENCREVÉ

## INTERPRÉTATION EN SANTÉ MENTALE

### **GROUPE DE DISCUSSION SUR LE SITE DE GESTES** **MAIL ENVOYÉ PAR ALEXIS KARACOSTAS LE 26 FEVRIER**

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne d'un premier groupe de discussion thématique. Ce groupe aura pour sujet « L'interprétation LSF/français dans les consultations de psychiatrie, psychologie et psychothérapie ». Pour y être inscrit, il faut et il suffit de devenir membre de l'association GESTES ([www.gestes.org](http://www.gestes.org)) et d'être à jour de ses cotisations. Tout adhérent de l'association est en droit de s'inscrire dans ce groupe mais il n'y est nullement obligé, d'autres groupes de discussions (qui devraient être prochainement créés dans des conditions analogues) proposeront d'autres thèmes de réflexion : implants cochléaires, souffrance au travail, etc. Les modératrices du groupe sur l'interprétation sont Marguerite BEAUCHAMPS ([marguerite.beauchamps@wanadoo.fr](mailto:marguerite.beauchamps@wanadoo.fr)) et Geneviève ARNOLD ([gene2001fr@yahoo.com](mailto:gene2001fr@yahoo.com)).

Dans ce groupe, à titre indicatif, seront abordées des questions telles que :

- ✓ Confronter : ce que les interprètes « imaginent » qu'on attend d'eux, l'importance qu'ils donnent à la place de leur interprétation dans l'entretien et ce que les pys attendent, « imaginent » que les interprètes sont en mesure de leur apporter.
- ✓ Qu'est-ce qui fait question, souffrance ou malaise pour les interprètes dans ces situations ? Pourquoi ? Comment on peut le gérer ? Est-ce toujours justifié ?
- ✓ Qu'est-ce qu'il se dit après l'entretien entre le psy et l'interprète ? Les limites de ce qu'on peut ou doit dire en regard de la déontologie des uns et des attentes des autres.
- ✓ Le cadre de travail habituel des interprètes est-il pertinent en situation psy ? Faudrait-il des « aménagements » et seront-ils alors acceptables de leur point de vue et du point de vue des Sourds ?
- ✓ Interprétation « linguistique » et interprétation psy : peut-on les séparer ? Le « filtre » de l'interprète dans la situation.
- ✓ Les jeux de regard. La place réelle et symbolique de l'interprète.
- ✓ Interprète = co-thérapeute de fait ? Qu'est-ce qu'on entend par co-thérapeute ? Faut-il une autre formation, des interprètes spécialisés ?
- ✓ La relation duelle (patient-soignant) doit-elle être privilégiée ? Pourquoi ? Qui peut en juger ? Les interprètes doivent-ils ou peuvent-ils refuser ce type d'interprétation ? Et que propose-t-on aux Sourds aujourd'hui (en attendant des jours meilleurs...) ?

Le groupe de discussion a pour adresse (et vous pouvez vous y rendre par vous-même) :  
<http://fr.groups.yahoo.com/group/interpretation-LSF-santementale>

Il constitue un moyen de réflexion parmi d'autres : des réunions sur le même thème ont déjà commencé dans le cadre de la formation permanente des pôles de soins pour Sourds en octobre 2005 et en février 2006 et doivent se poursuivre le 15 mars prochain. Au-delà de cette date, un partenariat entre GESTES et d'autres associations et organismes devrait permettre la mise en place d'un séminaire régulier.

Pour tout renseignement supplémentaire ou pour toute suggestion, vous pouvez écrire à GESTES : [gestes@free.fr](mailto:gestes@free.fr)

En espérant que vous vous associerez à cette initiative, recevez nos meilleures salutations.

Pour l'association GESTES,  
Alexis KARACOSTAS

# NÉOLOGISMES !

## PRÉSENTATION

Nous sommes heureux de vous proposer une nouvelle rubrique consacrée aux néologismes.

Nés dans la communauté sourde et créés par des sourds, de nouveaux signes apparaissent parfois au détour d'une interprétation sans que nous ne les ayons jamais vus auparavant. Alors nous pouvons nous trouver en difficulté pour les traduire. L'objectif de cette rubrique est de faire connaître des néologismes que vous pourrez avoir aperçus dans votre région et qui pourraient être utiles à tous.

Le principe est simple : vous avez relevé un nouveau signe issu de personnes sourdes et vous pensez qu'il serait utile que vos collègues le connaissent.

Nous ne parlons pas ici des «codes» que vous aurez éventuellement construits provisoirement avec un usager sur une situation technique particulière pour laquelle il n'existe pas encore de lexique. Nous ne parlons pas non plus de signes issus de personnes entendant. Nous souhaitons plutôt axer cette rubrique sur les nouveaux signes, créés par des personnes sourdes et repris par d'autres personnes sourdes, que vous aurez pu observer dans plusieurs situations distinctes, utilisés par plusieurs personnes sourdes différentes.

L'objectif n'est surtout pas de nous obliger à réutiliser un nouveau signe montré dans cette rubrique. Le but est simplement de nous informer mutuellement sur la parution de nouveaux signes que nous aurons observés dans l'exercice de notre métier et ainsi ne pas se trouver en difficulté pour les traduire. Que l'observation de chacun serve à tous.

Cette rubrique est donc la vôtre ! Envoyez-nous des propositions de néologismes à faire connaître ! Nous vous demanderons simplement de nous rédiger un petit texte sur les circonstances dans lesquelles vous les aurez observés et éventuellement si vous connaissez leur étymologie. Notre dessinatrice, Claire Luce, actuellement étudiante dans la formation d'interprète de SERAC - Paris 8 essaiera de les dessiner au plus juste. Cependant, si vous le préférez, vous pouvez aussi nous envoyer des photos ou des dessins.

Voici l'adresse où envoyer vos propositions :

**Journal de l'AFILS  
4 route de Saugues  
43000 ESPALY SAINT MARCEL**

**ou**

**[journaldelafils@club-internet.fr](mailto:journaldelafils@club-internet.fr)**

**EUGÉNISME**

Pour inaugurer cette rubrique nous avons choisi de vous présenter un nouveau signe utilisé actuellement par plusieurs personnes sourdes qui résident en région parisienne (et peut-être ailleurs, faites-le nous savoir) pour désigner le terme : EUGÉNISME.

EUGÉNISME :



**Race**



**Effacer, éliminer,  
supprimer**

(Propriétaire des dessins : Claire Luce)

**Eugénisme** (nom masculin) : Théorie et ensemble des méthodes qui visent à améliorer le patrimoine génétique des groupes humains. (AUGE Claude et Paul, *Nouveau petit Larousse Illustré*, Paris, Larousse, 2002.)

**Eugénique** (nom féminin) : Etude et mise en œuvre de méthodes censées améliorer l'espèce humaine, fondée sur la génétique. (ROBERT Paul, *Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du nouveau Littré, 1995.)

Au XIXe siècle le terme d'eugénisme s'employait pour désigner les croisements de races effectués sur les animaux. A partir des années 1850, certains penseurs commencèrent à envisager l'eugénisme pour l'être humain.

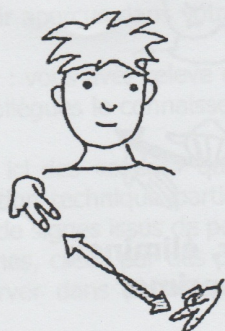
Le parti nazi et HITLER concrétisèrent à l'extrême les théories de l'eugénisme. Ils divisèrent ainsi l'espèce humaine en races et proclamèrent la race nordique (considérée comme le noyau pur des peuples aryens) supérieure aux autres races. Le but était de « régénérer » le peuple allemand par l'eugénisme et l'élimination des « tarés » (porteurs de tares). La loi du 14 juillet 1933 décida que tout porteur de maladies héréditaires (de la débilité mentale à l'épilepsie congénitale, donc aussi la surdité) devait être stérilisé. Entre 1933 et 1944 il y eu environ 400 000 cas de stérilisation. De la stérilisation forcée, les nazis passèrent ensuite à l'assassinat de millions de personnes (dont des handicapés, des juifs, des tziganes).

Il nous semble intéressant de discuter ici de ce néologisme qui peut inclure, comme chez les nazis, la notion d'élimination dans sa construction. Si nous nous en tenons strictement à la définition du mot français, cette notion d'élimination n'apparaît pas.

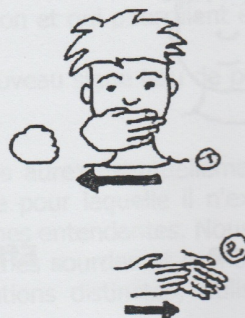
Inclure une des conséquences historiques d'une théorie dans la construction du terme qui la désigne pose la question de la neutralité. Dans notre souci professionnel permanent de neutralité et de fidélité au sens, que signifie pour nous réutiliser un signe qui dans son essence même porte une part de subjectivité ?

Notre propos n'est certes pas ici de remettre en cause l'étymologie de néologismes dont la création ne nous concerne pas, nous interprètes. Cependant, nous en sommes les vecteurs. C'est parce que nous reprenons dans d'autres situations un néologisme relevé lors d'une interprétation que nous aidons à sa propagation. C'est pourquoi il ne nous semble pas vain de réfléchir au sens de ce que nous véhiculons. Nous avons discuté de ce sujet avec Yann CANTIN, professeur de langue des signes et historien. Il nous a fait part de sa réticence à utiliser ce néologisme. Pour sa part il emploie une périphrase que nous vous présentons ici :

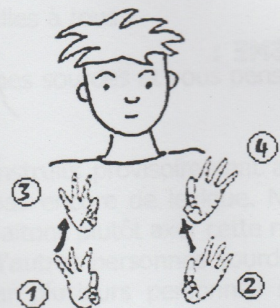
EUGÉNISME :



Génétique



Meilleur



Sélection

(Propriétaire des dessins : Claire Luce)

**Et vous ?**

**Avez-vous remarqué des néologismes dans votre région qu'il vous semblerait utile que vos collègues connaissent ?**

**Avez-vous envie de réfléchir sur un néologisme ?**

**Ou simplement de le présenter sans commentaire ?**

**Envoyez vite vos propositions au Journal de l'AFILS. N'oubliez pas d'indiquer un contact pour que nous puissions en discuter avec vous.**

Florence ENCREVÉ



# DIVERS

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE SERAC-FORMATION / PARIS 8, OUVERTE AUX TUTEURS DE STAGE** **le Jeudi 19 janvier 2006**

### **Présents :**

B. BLONDEAU - S. BUGAREL - G. EICHELBERGER - J. GIRARD - M. KERDAL - O. MOREAU - G. PARIS - F. PENOT.  
F. ENCREVÉ.- F. JEGGLI - S. SCHWARTZ  
D. ETIENNE - N. RABIA

### **Ordre du jour :**

- Fonction de tutorat : définition, rôle.
- Feuille de suivi de stage.
- Rémunération de la fonction de tuteur.
- Divers.

### **1/ Fonction de tutorat :**

L'une des qualités de la formation Paris 8 / SERAC Formation, est liée au rôle des tuteurs. Le fait que les stagiaires puissent passer 11 semaines sur le terrain sous votre contrôle, nous semble non seulement très bénéfique pour les stagiaires mais aussi pour la profession. Nous tenons à vous remercier pour la qualité du travail que vous fournissez à cette occasion.

### **Le premier stage : « Observation »**

Ce stage s'est déroulé sans encombre.

Il s'agissait d'observer le métier d'interprète. Certains d'entre eux n'avaient jamais vu d'interprète ailleurs qu'à la TV ou dans des conférences. Il était nécessaire de leur montrer «les coulisses» de la profession.

### **Deuxième stage : « Interprétation »**

Il se déroulera en deux parties : **du 20 février au 7 avril et du 24 avril au 19 mai.**

Il s'agit, sous votre contrôle, et en accord avec les usagers, de mettre progressivement l'interprète stagiaire en position d'acteur, selon la durée et la difficulté des interprétations. Vous seuls, et c'est là la difficulté de votre rôle, pouvez évaluer la pertinence de l'intervention du stagiaire à votre place. Il vous revient de le conseiller et de lui donner vos appréciations afin qu'il perfectionne sa pratique, ce que les situations artificielles, reproduites en cours, ne peuvent entièrement remplacer.

### **2/ Feuille de suivi de stage pratique :**

La grille (*cf. ci-après*) n'est là qu'à titre facultatif. Vous pouvez la modifier, la remplir en partie seulement ou pas du tout. La fiche d'observation est à remplir avec le stagiaire mais ce n'est pas une obligation. Ces fiches sont reprises avec les formateurs en fin de première période de stage.

D'autre part, lors de l'examen, elles sont à disposition du jury, généralement pour les cas qui posent problème, d'où l'importance de la retourner rapidement à SERAC Formation.

### 3/ Rémunération des tuteurs :

Les tuteurs toucheront, comme les années passées, une indemnité basée sur 30 € par semaine et par stagiaire sur envoi d'une note de frais à SERAC Formation (*cf. ci-après*)  
SERAC remercie les tuteurs qui l'année dernière ont laissé leur indemnité à SERAC en réponse à la demande de souscription qui avait été lancée pour soulager les problèmes financiers d'alors.

### 4/ Divers :

#### Questions des participants :

✓ **Existe-t-il des écarts d'appréciation entre tuteurs pour un même stagiaire ?**

Oui. Les stagiaires évoluent au cours des stages pratiques et tous les tuteurs n'ont pas le même angle de vision des stagiaires.

✓ **Que faire quand le tuteur a du mal à écrire franchement ce qu'il pense ?**

La fiche de stage peut toujours être envoyée par courrier directement à SERAC.

✓ **On ne reçoit pas les PV de ces réunions...**

Un compte-rendu sera envoyé par courriel. N'oubliez pas de faire connaître vos adresses électroniques à Nadia.

✓ **Quel lien de hiérarchie entre maître de stage et stagiaire ?**

Les stagiaires sont placés sous la responsabilité des tuteurs. Les tuteurs sont donc maîtres de stages et entretiennent un lien hiérarchique avec les stagiaires qui ne peuvent pas prendre d'initiative ou obéir aux injonctions d'un tiers, sans en demander expressément l'autorisation à leur tuteur.

✓ **Qui lit les fiches de suivi des stagiaires ?**

Eventuellement les responsables pédagogiques de Paris 8 et de SERAC Formation; les membres du jury d'examen final, les enseignants.

✓ **Peut-on avoir la grille de notation sur fichier Word ?**

Nadia l'enverra avec le compte-rendu.

✓ **Comment se passe la prise de rendez-vous ?**

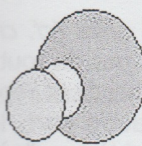
Ce sont les stagiaires qui vont vous contacter personnellement. Nadia tient un planning des stages.

#### Information de l'Université de Lille (Michèle KERDAL) :

Les appréciations des stages des stagiaires de Lille 3 sont transformées en notes ayant une incidence sur la note finale de l'examen (ce qui n'est ni le cas à Paris 8 / SERAC, ni à l'ESIT).

Suite à cette réunion, les tuteurs présents ont rencontré autour d'un pot les stagiaires Paris 8 / SERAC présents ainsi qu'une stagiaire ESIT qui suivait son tuteur de stage présent à la réunion.

seracformation@free.fr

serac   
FORMATION

## FICHE DE SUIVI STAGE PRATIQUE DU DFSSU DE SERAC / PARIS 8 (RECTO-VERSO)

<p><b>Université Paris VIII</b>                      <b>SERAC Formation</b> <b>Formation Permanente</b></p> <p style="text-align: center;"><i>DFSSU d'Interprètes Français – Langue des Signes Française</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Feuille de suivi stage pratique</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 20px;"> <tr> <td style="width: 30%;"><b>STAGIAIRE</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>SEMAINE N° :</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Semaine du ... au ...</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>NOM DU TUTEUR</b></td> <td></td> </tr> </table> <p><b>Rappel :</b></p> <p><i>Les stagiaires sont placés sous l'autorité des tuteurs de stage. Les tuteurs doivent amener à faire interpréter les stagiaires sous leur contrôle, le plus souvent possible pendant la durée du stage.</i></p> <p><i>La présente feuille est à retourner en fin de semaine à SERAC Formation – 26/28 avenue de la République – 93170 Bagnole</i></p> <p><i>Cette feuille n'est qu'un rappel de critères possibles. C'est avec ou à partir de cette grille que vous pourrez établir vos propres observations.</i></p> <p><b>Observations générales :</b></p> <p><b>Ponctualité :</b></p> <p><b>Remarques :</b></p>	<b>STAGIAIRE</b>		<b>SEMAINE N° :</b>		<b>Semaine du ... au ...</b>		<b>NOM DU TUTEUR</b>		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;"></th> <th style="width: 35%; text-align: center;"><b>Français Observations</b></th> <th style="width: 35%; text-align: center;"><b>LSF Observations</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td><i>Décalage</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Vocabulaire</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Grammaire</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Dactylogogie</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Chiffres</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Articulation</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Confort d'écoute</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Compréhension de la langue source</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Compréhension de l'intention</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Prise en compte des corrections du tuteur</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Passage de relais</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Gestion (pilotage) des situations</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Déontologie</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Rattrapage</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Attitude générale</i></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><i>Divers</i></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		<b>Français Observations</b>	<b>LSF Observations</b>	<i>Décalage</i>			<i>Vocabulaire</i>			<i>Grammaire</i>			<i>Dactylogogie</i>			<i>Chiffres</i>			<i>Articulation</i>			<i>Confort d'écoute</i>			<i>Compréhension de la langue source</i>			<i>Compréhension de l'intention</i>			<i>Prise en compte des corrections du tuteur</i>			<i>Passage de relais</i>			<i>Gestion (pilotage) des situations</i>			<i>Déontologie</i>			<i>Rattrapage</i>			<i>Attitude générale</i>			<i>Divers</i>		
<b>STAGIAIRE</b>																																																												
<b>SEMAINE N° :</b>																																																												
<b>Semaine du ... au ...</b>																																																												
<b>NOM DU TUTEUR</b>																																																												
	<b>Français Observations</b>	<b>LSF Observations</b>																																																										
<i>Décalage</i>																																																												
<i>Vocabulaire</i>																																																												
<i>Grammaire</i>																																																												
<i>Dactylogogie</i>																																																												
<i>Chiffres</i>																																																												
<i>Articulation</i>																																																												
<i>Confort d'écoute</i>																																																												
<i>Compréhension de la langue source</i>																																																												
<i>Compréhension de l'intention</i>																																																												
<i>Prise en compte des corrections du tuteur</i>																																																												
<i>Passage de relais</i>																																																												
<i>Gestion (pilotage) des situations</i>																																																												
<i>Déontologie</i>																																																												
<i>Rattrapage</i>																																																												
<i>Attitude générale</i>																																																												
<i>Divers</i>																																																												

## **MODELE DE NOTE DE FRAIS** **POUR LES TUTEURS DE STAGE**

A RENVoyer à SERAC FORMATION

Nom – Prénom  
Adresse

SERAC Formation

26/28 avenue de la République  
93170 BAGNOLET

### **FACTURE**

Action : Tutorat des stages pratiques d'interprétation du  
DFSSU d'Interprètes Français – LSF (D18)

Dates :

Du..... au.....

Du..... au.....

etc.

nom du stagiaire

nom du stagiaire

Total

nb de semaines x 30 € = .....

Fait à ..... le .....

Signature

## CAS D'ECOLE

### Les faits

Fin 2005, une interprète en LSF et une enseignante sont en cours dans une classe en intégration. (Élèves sourds et entendants).

Pendant que l'enseignante est tournée vers le tableau et donc dos à la classe, s'amorce une bataille de boulettes de papier. Un des projectiles atteint le dos de l'enseignante.

Celle-ci demande aux fautifs de se dénoncer mais en vain. Elle fait intervenir le Principal de l'établissement qui n'obtient pas plus de résultat. Ce dernier se retourne alors vers l'ILS (Interprète en Langue des Signes) et lui demande de dire ce qu'elle a vu, puisque elle, contrairement à l'enseignante, était face aux élèves.

A ce moment l'enseignante intervient, explique que l'ILS est neutre dans la classe et n'a pas à témoigner de quoi que ce soit.

Le Principal insiste auprès de l'ILS mais celle-ci se retranche derrière le secret professionnel. Elle refuse de dénoncer le, la ou les élèves fautifs.

Le Principal estime alors que l'ILS se fait complice d'un acte d'incivilité. Pour lui, tout adulte, tout professionnel dans un établissement doit participer au maintien de la discipline.

### Commentaire

Interrogeons nous sur la notion de neutralité. Dans le cas présent l'ILS n'avait aucun autre choix que de se taire, puisque l'enseignante avait demandé expressément qu'elle reste neutre. Cependant s'il s'était agi non pas de boulettes de papiers mais de tournevis (voir fait divers à Etampes en décembre 2005 dans un lycée professionnel), l'ILS n'aurait pas pu maintenir cette attitude.

Rappelons que la neutralité consiste à ne pas faire passer ses sentiments ou ses opinions, d'une façon ou d'une autre, dans les interprétations. Cela ne veut pas dire que l'on doit supporter n'importe quoi, comme une agression verbale par exemple ou des insultes, sans réagir.

Par ailleurs, bien que ce ne soit pas le sujet ici, lorsque des ILS voient des adolescents sourds insulter des professeurs entendants dans la cour,

Le directeur de l'établissement spécialisé dont dépend l'ILS, sera lui convaincu par l'argumentaire des ILS : si l'ILS accusée de complicité témoigne, elle perdra non seulement la confiance des élèves mais aussi celle de l'enseignante qui lui a ouvertement demandé de rester neutre.

Afin d'en faire un cas d'école, pour ne pas dire de jurisprudence puisque l'affaire n'ira pas jusqu'au tribunal, le directeur de l'établissement spécialisé contacte des enseignants en interprétation afin de les faire participer à une discussion entre lui et le Principal de manière à faire entendre à ce dernier le discours « d'universitaires ayant un point de vue extérieur ».

Les formateurs contacteront à leur tour l'AFILS et il est décidé que Florence ENCREVÉ, formatrice à Paris 8 et à Lille 3, participera à cette discussion accompagnée d'Isabelle LOMBARD, présidente de l'AFILS. Mais finalement, de réunion reportée en rendez-vous annulé, cette rencontre se fait avec Florence et un ILS de l'établissement concerné. A la suite de cette réunion, un compromis semble se dessiner autour de la rédaction d'une fiche de poste où le problème de la discipline sera abordé.

qui ne comprennent pas la LSF, regarder ailleurs est-il toujours la meilleure solution ?

Ce cas démontre, une fois de plus, combien l'interprétation en milieu scolaire est difficile et pose de nombreux problèmes de fond.

En attendant il n'est sans doute pas superflu et même urgent dans certains établissements, de discuter au minimum entre ILS, enseignants et responsables administratifs, de la définition d'une fiche de poste exposant clairement le rôle de chacun.

Mais puisque c'est au nom du secret professionnel que l'ILS a tenu à ne pas témoigner auprès du proviseur et que le secret professionnel est codifié par la loi (article 226-13 et 226-14 du code pénal), nous avons demandé à une conseillère juridique ce qu'elle en pense.

## Le point de vue d'une femme de loi

Pour Maître Sophie CLAUDEL, avocat à la Cour de Paris, il ne s'agit pas d'un problème de secret professionnel, mais de neutralité de l'interprète.

Pour elle, à moins qu'il existe une fiche de poste ou un règlement intérieur expliquant clairement qu'il est du ressort de l'ILS de participer au maintien de la discipline dans la classe, celle-ci n'a pas à intervenir. Excepté, peut-être, à titre individuel où elle pourra éventuellement dire de son propre chef à un élève qu'il fait trop de bruit pour qu'elle puisse correctement faire son travail, par exemple. Mais certainement pas au titre de sa fonction.

« L'interprète fait le lien entre les élèves et le professeur ; son rôle se limite à permettre aux élèves malentendants et au professeur de se comprendre. Il doit donc traduire fidèlement et en toute neutralité ce qui est dit par le professeur ou par un élève... »

« ...Sa fonction ne fait pas de lui un auxiliaire d'enseignement pas plus qu'un auxiliaire de

discipline. Cette neutralité et ce devoir de réserve sont la garantie d'une absence de différenciation entre les classes mixtes et les classes non mixtes.

Sinon on tombe dans la discrimination. En effet il ne doit pas y avoir de distinction entre une classe mixte, sourds et entendants et une classe d'entendants où il n'y aura pas de tierce personne. »

Elle insiste sur la responsabilité de l'enseignant en poursuivant : « C'est au professeur de tenir sa classe et dans le cas présent, on ne pourrait même pas invoquer la non assistance à personne en danger avec de simples boulettes de papiers. »

Elle rappelle encore que le problème n'est pas du ressort du secret professionnel en plaçant le débat sur une éventuelle discrimination : « Il faut également faire attention à toute différence de traitement qui pourrait conduire à la mise en évidence d'une discrimination basée sur un handicap. »

## Conclusion

A l'heure où l'on entend de plus en plus parler de spécialisation des ILS, il serait peut-être temps, diront certains, que les écoles supérieures d'interprètes envisagent cette possibilité. Pourquoi pas.

Encore faut-il pour que cela soit efficace, que les employeurs sur le territoire français se posent également la question de la spécialisation des interprètes intervenant en milieu scolaire. Or à l'heure actuelle, non seulement la spécialisation ne paraît pas à tout le monde une évidence, mais pour la plupart, le fait même que l'ILS soit diplômé n'apparaît pas encore comme un préalable à une embauche.

Quoiqu'il en soit, dans le cas cité ici, ce n'est pas la qualification de l'ILS qui est mise en cause, mais bien l'attitude générale de toute la profession dans une circonstance particulière : la place de l'ILS dans les problèmes de discipline scolaire. C'est donc à la profession d'y réfléchir en profondeur et de proposer des réponses aux institutions. Voilà de quoi animer un sérieux débat lors de la prochaine AG de l'AFILS, non ?

Francis JEGGLI. Février 2006  
francisjeggli@wanadoo.fr

**PRÉSENTATION DES PROMOTIONS 2006**  
**DES 3 FORMATIONS D'INTERPRÈTES EN LANGUE DES SIGNES**

**PRÉSENTATION DE LA PROMOTION DE L'ESIT  
 MASTER 1ERE ANNEE, 2005/2006**

Laetitia ANEST

24 ans ; région parisienne ; mon père est sourd  
 Ancienne assistante d'éducation au Lycée François TRUFFAUT

Aude THEISSE BORSATO

30 ans ; région parisienne (mais originaire de Lorraine)  
 Maman d'une petite Léonie de 1 an  
 Formation : DUT libraire bibliothécaire et école de Théâtre  
 Je pratique la LSF depuis 6 ans.



Marie DE FORESTA

30 ans ; région parisienne  
 Formation : licence d'anglais

Cécile KHAMLA

30 ans ; région parisienne depuis peu  
 Ancienne auxiliaire de vie scolaire en Charente-Maritime

Stéphanie VILLETORTE - MAMTA

26 ans ; région parisienne  
 Formation : licence de linguistique à Bordeaux  
 Je pratique la LSF depuis 7 ans, espère atteindre un niveau assez bon grâce à mes études et prestations pour devenir une bonne interprète.

### Nos attentes vis-à-vis de la formation

Devenir de bons interprètes, avec des esprits critiques, tout en s'épanouissant dans le travail. Devenir de vrais professionnels

### Regards critiques

La formation de l'ESIT est enrichissante intellectuellement.  
Tous nos professeurs sont des professionnels de l'interprétation, ils peuvent nous apporter leurs expériences, bien nous conseiller.  
On est aussi bien préparés à interpréter du français vers la LSF que de la LSF vers le Français.

La formation manque cependant de professionnels sourds.  
Avec la quantité de cours, peu de plages horaires pour effectuer les stages pratiques

### Remarques

La formation de l'ESIT est une formation très complète qui nous prépare à beaucoup de situations auxquelles nous serons confrontées dans notre futur métier.

Les étudiantes de l'ESIT

## PRESENTATION DE LA FORMATION D'INTERPRETES A LILLE III

Tout d'abord nous sommes désolés de vous présenter un article qui paraîtra à certains un peu maladroit. Nous sommes tous en stage actuellement et il nous est difficile de nous retrouver pour écrire en commun une présentation générale de notre formation. Néanmoins on a fait de notre mieux, et après une petite présentation de la formation, vous pourrez faire connaissance avec la plupart des étudiants de cette promotion.

La formation « interprétariat LSF / français » est un Master 2, anciennement DESS. Cette formation délivre un diplôme d'Etat. Elle propose des cours variés. On distingue deux grandes catégories, la théorie d'une part et la pratique de l'autre.

Pour la théorie, qui occupe une grande place dans cette formation, nous avons des cours de linguistique de la LSF, de linguistique générale, de linguistique française et des cours de français oral. Pour la partie pratique, nous avons le cours de documentation où l'on apprend à chercher des informations sur un thème donné (pratique pour les préparations de nos futures interventions sur le terrain), les cours de LSF, les cours d'interprétation et bien sûr du temps libéré pour partir en stage ! Les cours d'interprétation sont dispensés par quatre interprètes venant de services différents, qui nous apportent des enseignements complémentaires et des façons de travailler différentes... très riche ! Ainsi nous avons des cours spécifiques de consécutive, de traduction, de liaison et de conférence. A tout ceci se rajoutent des colloques où des services ou professionnels sourds nous présentent leur travail. Nous avons beaucoup de cours théoriques mais le manque de pratique (un peu ressenti au cours du premier trimestre) se trouve vite compensé par



les nombreuses semaines de stage : deux semaines d'observation et quatorze semaines de stage pratique. Notre formation est encore toute jeune et même s'il reste encore des petites choses à modifier, le programme est très satisfaisant et les responsables de la formation sont très à l'écoute des étudiants. La formation évolue d'année en année avec les suggestions des stagiaires et l'écoute qu'on leur prête. Cette année nous sommes 10 étudiants venant d'horizons différents...voici le parcours de certains d'entre eux !

### **La promo L3, c'est à dire Lille 3ème édition, à Lille 3 (on s'y perd) :**

Thibaut DALLE :

22 ans, de Lille.

Licence psycho, licence arts du spectacle, master1 sciences du langage.

Je pense qu'un des grands avantages de la formation est la durée des stages : le fait d'avoir 3 mois permet non seulement d'être confronté directement au métier en toute sécurité mais aussi d'appréhender les différentes manières de travailler de chaque tuteur pour se faire finalement sa propre vision des choses. Je pense que nous avons tous beaucoup d'attentes par rapport aux stages, qui ne font pour l'instant que commencer.

Stéphanie PAPIN :

23 ans, bretonne de Rennes.

Etudes en sociologie et en sciences de l'éducation. Exil d'un an en Suède à Orebro dans des écoles bilingues suédois / langue des signes suédoise.

Les stages sont l'opportunité d'apprendre le métier dans différents contextes selon les structures, les services, les régions, et les interprètes. J'ai une curiosité pour l'interprétation en milieu scolaire, puisque j'ai suivi des interprètes dans les écoles en Suède, et j'aimerais pouvoir comparer les deux approches. L'AFILS nous permet de se représenter et de se projeter dans le métier en nous donnant des repères et le cadre de la profession, ce qui est d'autant plus vital en formation.

Sophie ISSARTIAL-LEFRIQUE :

25 ans, de Lyon.

J'ai étudié à Lyon jusqu'en maîtrise dans la filière Sciences du Langage. Déménagement à Paris pour apprendre la LSF à SERAC et ensuite pour participer à la formation « professionnels bilingues ». Je suis entrée en master 2 l'année dernière en 2004 / 2005. Ma petite particularité est le choix de suivre cette formation en 2 ans. J'ai donc validé les cours théoriques la première année et j'ai également suivi les cours d'interprétation. Cette année je continue de suivre les cours d'interprétation (c'est toujours mieux 2 fois qu'une !) et je me consacre aux stages pratiques, notamment pendant les périodes où mes petits camarades sont en cours !

Cette formation correspond tout à fait à mes attentes puisque j'ai pu faire mon parcours à un rythme qui me convient. J'ai pu ainsi prendre du recul par rapport à la LSF et cela me permet aussi de partir en stage sur une plus grande durée.

Sandra DEL COLLE :

25 ans, région parisienne.

J'ai effectué mon parcours universitaire à Paris 8 jusqu'en maîtrise, en Sciences du Langage. Parallèlement j'ai appris la LSF à IVT. J'ai participé à la formation « professionnels bilingues » à SERAC en 2002. Je suis ensuite entrée en formation d'interprètes à Lille l'année dernière. J'ai aussi choisi de faire mon master en deux ans pour les mêmes raisons que Sophie, pour pouvoir prendre du recul par rapport à la LSF, prendre le temps de mieux connaître le métier d'interprète et profiter du temps libéré par la validation des cours théoriques pour pratiquer le plus possible en stage.

Elisabeth REVERAND :

23 ans, de Tours.

J'ai commencé mes études avec un DEUG de Lettres Modernes. Ensuite, j'ai eu la possibilité de passer en licence et maîtrise de Sciences du Langage. Parallèlement j'ai commencé la LSF dans une petite association de Tours, et j'ai poursuivi cet apprentissage l'année dernière à Paris avec IVT et dans d'autres associations. Me voici maintenant à Lille et je suis vraiment contente de cette formation. Une cohésion de groupe est vraiment présente au sein de cette promo, ce qui nous permet d'avoir des échanges très riches concernant le métier d'interprète. Chacun a sa place, avec ses qualités et ses faiblesses, et nous sommes tous très motivés pour avancer et progresser. Il me semble que les stages sont des périodes primordiales durant notre apprentissage, mais le fait de nous retrouver en cours nous permet d'échanger sur ce que nous avons vécu et sur les problématiques auxquelles nous avons dû faire face.

Delphine DUPONCHELLE :

23 ans de Lille.

J'ai étudié 3 ans les Sciences du Langage à Aix-en-Provence, là où j'ai commencé à apprendre la LSF grâce au DU proposé à l'université. Je suis ensuite revenue dans le Nord pour poursuivre la maîtrise Sciences du Langage mention LSF à Lille 3. J'ai choisi de faire le master 2 en deux ans comme l'ont fait Sophie et Sandra, mais je n'ai commencé que cette année. Je peux ainsi consacrer les temps libres (normalement consacrés à la partie pratique) à parfaire ma langue des signes et pour être plus à l'aise l'année prochaine pour entamer la pratique.

Laetitia FERNANDEZ :

24 ans, originaire de Dijon.

J'ai suivi un cursus universitaire en Géographie jusqu'à la maîtrise. J'ai travaillé pendant deux ans l'interprétation scolaire : c'est à ce moment là que j'ai pris conscience que je voulais faire ce métier de façon professionnelle. C'est pour cela que j'ai décidé d'entrer en formation afin d'y acquérir les différentes techniques d'interprétation et d'appréhender le cadre plus formel de la profession.

Pour cela il me semble que les stages auxquels nous participons sont un bon moyen d'y accéder. De plus, cette période nous plonge dans le monde des interprètes et nous confronte à des situations toutes plus différentes les unes que les autres. Même si à certains moments j'ai des doutes, je peux compter sur les autres membres de la promo : bonne ambiance de formation !













Les étudiants de la promo 3 de Lille III

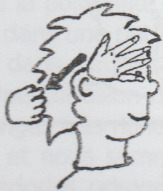




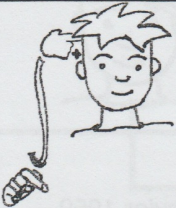

**PRESENTATION DE LA PROMOTION D18  
DE LA FORMATION DFSSU DE SERAC / PARIS VIII**

Laetitia BENASOULI :

- Originaire de Paris 18ème
- 01/08/76
- 1 m 68 ou plus avec des talons
- comédienne reconvertie mais pas pessimiste pour autant
- depuis 2 ans 1/2 change d'horizons



	<p><u>Rachel BEUNECHÉ :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- née dans le 9.3. le 17 janvier 1978</li> <li>- 1 m 64, vit à Paris Est depuis 10 ans</li> <li>- Cinéphile de formation</li> </ul>
<p><u>Milène CALVET :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- née à « Walnut Grove » dans un coin du Tarn le 24.08.1979</li> <li>- j'ai émigré à Tarbes, Montpellier puis Marseille avant de débarquer à Paris pour la formation</li> <li>- Mes projets : le diplôme et le sud !</li> </ul>	 
	<p><u>Géraldine CHERY :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Troyenne de toujours</li> <li>- Née le 31.01.1969</li> <li>- Educatrice spécialisée depuis de nombreuses années en voie de reconversion et de disparition</li> <li>- Diplôme d'ILS obligé (j'y crois et croise tous les doigts).</li> </ul>
<p><u>Nadège COMMEUREUC :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Née le 04 janvier 1978 à Rennes</li> <li>- Exilée à Bordeaux pendant 6 ans comme accompagnatrice sociale pour les sourds</li> <li>- je souhaite devenir interprète LS... bref, se décrire en trois lignes...dur, dur !! Alors à bientôt pour d'autres infos.</li> </ul>	 
 	<p><u>Laure COULANGE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Née à Vichy le 3/11/1974</li> <li>- Suis Auvergnate (eh oui, personne n'est parfait)</li> <li>- Ai travaillé dans des associations de sourds notamment à la FNSF pendant 2 ans et vit à Paris depuis presque 3 ans.</li> <li>Voilà...</li> </ul>
<p><u>Sandra FAURE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Originnaire de Bordeaux (presque), née le 22.09.1975 ; vit à Paris 20ème</li> <li>- Pour moi, c'est «La folie des grandeurs» ou «Mission impossible»... Dans une ambiance «Les bronzés font du ski» et «New-York, New-York» j'essaie de m'en sortir.. Finalement ce n'est pas «Apocalypse Now» et j'espère être Césarisée entre juin et octobre 2006</li> </ul>	
	<p><u>Stéphane GOBERT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Originnaire d'Ile de France, Né le 20 janvier 1969</li> <li>- Parcours professionnel dans l'audiovisuel que j'ai quitté voilà 7 ans grâce à ma mamie devenue sourde. J'aimerais lui rendre hommage en devenant un bon interprète LSF.</li> </ul>
<p><u>Claire LUCE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Née à Cherbourg le 15/08/74, habite Caen</li> <li>- 1 m 61 ½ (important !)</li> <li>- Espère avoir mon diplôme d'interprète pour pouvoir revoir ma Normandie</li> </ul>	 

<p><u>Sabine MONTIER</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vit à Paris 20ème</li> <li>- Née le 03/02/79 en Haute-Normandie</li> <li>- Globe trotteuse non repentie : Londres pour le fun, Le Havre et Rouen pour les études, et Rennes pour travailler comme inter(bip), après on verra bien...</li> </ul>	
	<p><u>Annick MOTTIN</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Née à Paris</li> <li>- Vit à Paris</li> <li>- 03/04/61</li> <li>- 1 m 65</li> <li>- Orthophoniste... plus pour longtemps normalement !</li> </ul>
<p><u>Muriel REGENT</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Née à Wittlich en Allemagne (non je ne parle pas Allemand)</li> <li>- le 08/07/1981 (c'est moi la benjamine !)</li> <li>- J'ai côtoyé la Langue des Signes ponctuellement pendant mes années lycée et j'ai décidé de l'adopter définitivement</li> </ul>	
	<p><u>Céline RENAULT</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- STOP - NEE LE 18.08.77 - STOP - DEUX-SEVRES - STOP - TOMBEE DANS LA «MARMITE L.S.F.» PENDANT L'ENFANCE - STOP - PREMIERE LIVRAISON EN JUIN 2006 - STOP - DEUXIEME LIVRAISON EN OCTOBRE 2006 (SI TOUT VA BIEN) - STOP - COLIS FRAGILE ! : INTERPRETE EN KIT ! LIEU DE LIVRAISON : ANGERS - STOP -</li> </ul>
<p><u>Sébastien RINOLFI</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Né dans les melons à Cavaillon le 14/02/75</li> <li>- Ai grandi au pied du Jura près de la Suisse</li> <li>- Ai atteint 1 m 79</li> <li>- Ex-informaticien (repenti)</li> </ul>	
	<p><u>Marie ROUANET</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Née le 29/10/78</li> <li>- Auvergnate.</li> <li>- Ex-toulousaine, ex-limougeaude (limousine, c'est la vache), ex-interface, ex-poitevine, future-ex-Parisienne ( ?) Chercher l'erreur</li> </ul>
<p><u>Vinciane TRUFELLI</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bordelaise de cœur, exilée en région parisienne (78) pour quelques années... en attente de mutation providentielle</li> <li>- Née dans l'Aube le 22 avril 1980</li> <li>- Donc : J-F, 1 m 66, blonde, yeux marrons</li> <li>- Cherche diplôme d'interprète pour longue vie harmonieuse</li> </ul>	

**PROGRAMME DE L'OEIL ET LA MAIN DE MARS 2006,**  
 les samedis matins sur France 5, rediffusion les jeudis matins suivants



**Thématique du mois : « Oser dire »**

**«L'annonce de la surdité», un film d'Alice DIOP**  
 Première diffusion le 11/03/06

Premier volet de la thématique «Oser dire», le film d'Alice DIOP suit le parcours de parents confrontés à l'annonce de la surdité de leur enfant. Face à une prise en charge essentiellement médicale, quels choix de vie et quelles représentations de la surdité sont présentés à ces parents pour accueillir cette différence ? En questionnant la spécificité de la surdité, ce film évoque également la place et la représentation du handicap dans notre société.

**«Violences conjugales», un film de Martine DELUMEAU**  
 Première diffusion le 18/03/06

Grâce aux enquêtes, on en sait un peu plus aujourd'hui sur les violences conjugales, leurs mécanismes et sur les personnes qui en sont victimes. Toutefois, pour ces femmes victimes de violences verbales ou physiques, il est toujours très difficile d'en parler. A travers le récit d'une jeune femme sourde victime des violences de son mari et la mise en place d'une structure d'accueil adaptée, la réalisatrice Martine DELUMEAU nous propose de comprendre comment on peut arriver à sortir de cette épreuve et se reconstruire.

**«Une parole libérée», un film de Sophie FINO-BERGE**  
 Première diffusion le 25/03/06

A l'hôpital, la personne sourde a tendance à disparaître derrière sa maladie. En ne s'adressant pas directement au patient mais souvent à ses proches, la prise en charge médicale ne donne pas de place à sa parole et à son ressenti. La réalisatrice Sophie FINO-BERGE a filmé trois patients suivis par l'équipe bilingue du pôle d'accueil LSF de l'hôpital de Grenoble, qui mène une réflexion de fond sur l'instauration d'un espace de parole, d'écoute et sur l'accompagnement des malades.

**PROGRAMME DE L'OEIL ET LA MAIN DE AVRIL 2006,**  
les samedis matins sur France 5, rediffusion les jeudis matins suivants

**Thématique du mois « Croire, pour sortir de l'isolement ? »**

**«De la croyance à la pratique», un film de Lynda BENZEMRANE**  
**Première diffusion le 8 avril 2006**

Première partie de la thématique du mois intitulée «Croire, pour sortir de l'isolement ?», ce film s'intéresse aux pratiques religieuses de trois jeunes sourds, Matthieu, Céline et Nacéri. Ils sont catholique, juif et musulman, trois confessions qui reposent sur des textes difficiles à s'approprier. Alors, comment acquiert-on la foi lorsqu'on n'a pas reçu d'éducation religieuse, ou bien quand on n'a pas accès aux prières et à la parole de Dieu ?

**«Belles du seigneur», un film de Philippe QUINCONNEAU et Daniel ABBOU**  
**Première diffusion le 15 avril 2006**

Ce film nous livre une chronique de la vie quotidienne des Sœurs Oblates de la sagesse qui vivent en communauté au sein des établissements de Larnay près de Poitiers. Elles sont onze sourdes âgées de 75 à 94 ans et leur mission mêle vie religieuse et surdité de façon unique. Créé en 1858, l'institut religieux accueille sourds et sourds-aveugles et comprend un foyer de vie pour résidentes de moins de 60 ans, ainsi qu'un foyer médicalisé et une maison de retraite avec section de cure...

**«Faire croire», un film de Karim Miské**  
**Première diffusion le 22 avril 2006**

Pour recruter les sourds, les témoins de Jéhovah ont créé sept groupes pratiquant la langue des signes et conçu une version de leur DVD en LSF. Est-ce pour cela que les sourds, en manque d'échanges et souvent isolés, sont nombreux à les rejoindre ? Pour mettre à jour les ressorts linguistiques, sociologiques et psychiques utilisés par les Témoins de Jéhovah, l'Oeil et la Main a souhaité mener une enquête en rencontrant des spécialistes, des linguistes et des témoins sortis du mouvement.

**«Gonga, maître soufi» (titre provisoire) un film de Marc ADERGHALE et Claire CHOGNOT**  
**Première diffusion le 29 avril 2006**

Gonga SAEN est né sourd il y a trente-huit ans au Pakistan, dans une famille modeste et traditionnelle. Dès son plus jeune âge, son père l'a initié à l'art du dhôl, le tambour des soufis. Depuis, Gonga est devenu un être exceptionnel à plus d'un titre : il est vénéré comme un grand maître soufi et en participant à de grands festivals internationaux, son talent de musicien a dépassé les frontières de son pays. L'Oeil et la Main est allé à sa rencontre dans la ville de Lahore.

## PARUTION DE «LES SOURDS EXISTENT-ILS ?» DE BERNARD MOTTEZ

Textes réunis et présentés par Andrea **BENVENUTO**

Quand on parle des Sourds et de la surdité, il y a des thèmes que l'on s'attend à voir traiter. Tandis que certains restent irrémédiablement rivés à la surdité comme figure de la physiopathologie, d'autres reconnaissent les Sourds comme les membres d'une communauté linguistique minoritaire. Au croisement de ces problématiques, Bernard **MOTTEZ** a consacré en précurseur ses travaux à un thème central qu'il a privilégié entre tous : la surdité telle qu'elle est vécue, telle que chacun d'entre nous peut en avoir l'expérience, la surdité entendue dans un sens sociologique comme rapport, ou plus exactement comme rupture dans un rapport.

Les écrits de Bernard **MOTTEZ** nous parlent de cette rupture. La rupture se nourrit du déni, de l'intolérance et du racisme vis-à-vis des Sourds, au point de remettre en cause leur existence. Elle peut aussi ouvrir aux modifications que sociétés et individus sont parfois prêts à réaliser pour rétablir ou tout simplement instaurer un rapport. Le sociologue prend ici parti : « Il ne s'agit pas de lutter contre cette réalité têtue et dérangeante - la surdité -, mais de lui faire place entière. L'accueillir. Il s'agit aussi d'un combat ».

*Les Sourds existent-ils ?* est le récit de ce combat collectif contre le déni, dans lequel Bernard **MOTTEZ** a tenu un rôle essentiel depuis 1975, pour que la langue des signes française et les Sourds soient enfin accueillis au cœur de la cité.

*Bernard MOTTEZ, sociologue. Directeur de recherche honoraire au CNRS. Membre du Centre d'étude des mouvements sociaux, a publié notamment La surdité dans la vie de tous les jours, Paris, CTNERHI-PUF, 1981.*

*Andrea BENVENUTO, doctorante en philosophie à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis mène une recherche sur la question « Qu'est-ce qu'un Sourd ? » où les travaux de Bernard MOTTEZ occupent une place centrale.*

---



---

### SOMMAIRE

Remerciements

**Préface** *Le Sourd émancipé ?* **Andrea BENVENUTO**

**Introduction** *Accueillir la surdité* **Bernard MOTTEZ**

#### **Chapitre 1 - Qu'est-ce qu'être Sourd ?**

1977-1984 - À s'obstiner contre la déficience on augmente souvent l'handicap. L'exemple des sourds

1981 - Deux logiques : lutte contre la surdité et combat pour les sourds

1987 - L'identité sourde

1993 - Les Sourds existent-ils ?

1993 - Sourds et entendants, juifs et non juifs. Un regard sociologique

1993 - Quatrième congrès de l'Organisation mondiale des sourds juifs

1994 - L'expérience de la surdité

1994 - La vie est un vaste théâtre

1996 - Une entreprise de dénomination. Les avatars pour désigner les sourds aux XIXe et XXe siècles

#### **Chapitre 2 - La culture sourde : ce qui est, a besoin d'être choisi**

1979 - Contenu des concepts «la culture sourde» et «la langue des signes»

1985 - Aspects de la culture sourde

1987 - Expérience et usage du corps chez les sourds et ceux qui le fréquentent

1992 - Savoirs, savoir faire et façons d'être, la transmission chez les Sourds

- 1993 - Culture et différence
- 1993 - Esquisse avec trous d'un commentaire à Culture et différence, par son auteur même
- 1996 - Les foyers des sourds vus de l'extérieur

### Chapitre 3 - Les signes de la langue

- 1976 - La langue des signes aux États-Unis
- 1978 - La diglossie dans la langue des signes, paraphrase d'un article de W. STOKOE
- 1979 - Les sourds comme minorité linguistique
- 1980 - La langue des signes est-elle une vraie langue ?
- 1981 - La communication entre sourds et entendants dans la vie de tous les jours
- 1988 - La langue des signes française. La Communauté linguistique des Sourds
- 1988 - Une langue minoritaire pas comme les autres
- 1990 - La communication en famille lorsqu'un ou plusieurs membres sont sourds

### Chapitre 4 - Nation sourde et politiques de la communauté

- 1978 - Paradoxes de la politique d'intégration : la communauté des sourds
- 1981 - Intégration et droit à la différence
- 1985 - La sortie du ghetto
- 1985 - Milan c'est aujourd'hui
- 1989 - Les banquets de sourds-muets et la naissance du mouvement sourd
- 1990 - Leçon de l'histoire des Sourds
- 1991 - L'héritage & la Révolution
- 1992 - La surdité dans les sociétés française et américaine
- 1994 - Le rôle de l'Amérique en la renaissance de la communauté sourde française

Notice biographique

Bibliographie de **Bernard MOTTEZ**

---

---

## **BON DE COMMANDE**

A retourner à L'HARMATTAN, 7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Veillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) du livre Les Sourds existent-ils ? au prix unitaire de 31.50€ + 4.05 € de frais de port, + 0,80 € de frais de port par ouvrage supplémentaire, soit un total de .....€.

NOM :

ADRESSE :

Ci-joint un chèque de ..... €

Pour l'étranger, vos règlements sont à effectuer :

- en euros sur chèques domiciliés sur banque française.
- par virement en euros sur notre CCP 23 625 44 N Paris
- par carte bancaire (Visa uniquement) N°.....

date d'expiration .... / ..... / ..... / et le numéro CVx2 (les 3 derniers chiffres se trouvant au dos de votre carte, à gauche de votre signature) : .....

**Vous pouvez aussi commander cet ouvrage directement à votre libraire habituel**

**Vous pouvez commandez en ligne : <http://www.editions-harmattan.fr>**



# BULLETIN D'ABONNEMENT

**NOM :**

**PRENOM :**

**ADRESSE :**

**CODE POSTAL :**

**VILLE :**

**N° TEL ou FAX :**

**ADRESSE @ :**

**Etes-vous :**

Interprète

Sourd  Profession : .....

Service d'interprètes

Association

Autre

Précisez : .....

Prix de l'abonnement pour 4 numéros :

- 20 euros (membres de l'AFILS)
  - 29 € (services d'interprètes affiliés AFILS)
  - 23 euros (autres particuliers)
  - 31 € (autres services, assocs, instituts...)
- + 4 euros pour les abonnements hors France métropolitaine

Ci-joint un règlement de ..... euros à l'ordre du « Journal de l'AFILS »

**DATE**

**SIGNATURE**

Adressez votre paiement à l'adresse suivante :

**Journal de l'AFILS**  
Isabelle GUICHERD  
4 route de Saugues  
43000 ESPALY SAINT MARCEL